



Pêches et Océans Fisheries and Oceans
Canada Canada

Sciences Science

S C C S

Secrétariat canadien de consultation scientifique

Compte rendu 2012/041

**Régions des Centre et de l'Arctique, du Québec,
des Maritimes, et de Terre-Neuve et Labrador**

**Compte rendu de la réunion du processus consultatif zonal portant sur
l'examen pré-COSEPAC par le morse de l'Atlantique (*Odobenus rosmarus
rosmarus*)**

**Du 28 février au 1 mars 2012
Iqaluit, NU**

**Président de réunion : Don Bowen
Éditrice : Lia Kruger**

Fisheries and Oceans Canada / Pêches et Océans Canada
Freshwater Institute / Institut des eaux douces
501 University Crescent / 501, University Crescent
Winnipeg MB R3T 2N6
Canada

Janvier 2013

Avant-propos

Le présent compte rendu a pour but de documenter les principales activités et discussions qui ont eu lieu au cours de la réunion. Il contient des recommandations sur les recherches à effectuer, traite des incertitudes et expose les motifs ayant mené à la prise de décisions pendant la réunion. Le compte rendu peut aussi faire l'état de données, d'analyses ou d'interprétations passées en revue et rejetées pour des raisons scientifiques, en donnant la raison du rejet. Bien que les interprétations et les opinions contenues dans le présent rapport puissent être inexactes ou propres à induire en erreur, elles sont quand même reproduites aussi fidèlement que possible afin de refléter les échanges tenus au cours de la réunion. Ainsi, aucune partie de ce rapport ne doit être considérée en tant que reflet des conclusions de la réunion, à moins d'indication précise en ce sens. De plus, un examen ultérieur de la question pourrait entraîner des changements aux conclusions, notamment si l'information supplémentaire pertinente, non disponible au moment de la réunion, est fournie par la suite. Finalement, dans les rares cas où des opinions divergentes sont exprimées officiellement, celles-ci sont également consignées dans les annexes du compte rendu.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2013
© Her Majesty the Queen in Right of Canada, 2013

ISSN 1701-1272 (Imprimé / Printed)
ISSN 1701-1280 (En ligne / Online)

Une publication gratuite de :
Published and available free from:

Pêches et Océans Canada / Fisheries and Oceans Canada
Secrétariat canadien de consultation scientifique / Canadian Science Advisory Secretariat
200, rue Kent Street
Ottawa, Ontario
K1A 0E6

<http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/>

CSAS-SCCS@DFO-MPO.GC.CA



On doit citer cette publication comme suit :

MPO. 2013. Compte rendu de la réunion du processus consultatif zonal portant sur l'examen pré-COSEPAC par le morse de l'Atlantique (*Odobenus rosmarus rosmarus*); du 28 février au 1 mars 2012. Secr. can. de consult. sci. du MPO, Compte rendu 2012/041.

Also available in English :

DFO. 2013. Proceedings of the zonal Pre-COSEWIC Peer Review Meeting for Atlantic walrus (Odobenus rosmarus rosmarus); February 28 to March 1, 2012. DFO Can. Sci. Advis. Sec. Proceed. Ser. 2012/041.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	iv
SUMMARY	iv
INTRODUCTION	1
DISCUSSION	1
PROCESSUS D'ÉVALUATION DES ESPÈCES SAUVAGES	1
Aperçu	1
Rapport de situation du COSEPAC	3
Sous-comité des connaissances traditionnelles des peuples autochtones du COSEPAC ..	4
Sous-comité des mammifères marins du COSEPAC	5
BIOLOGIE DE L'ESPÈCE	6
HISTORIQUE DE LA CAPTURE	6
RÉPARTITION, DÉPLACEMENTS ET DISPERSION	8
HABITAT	10
TAILLES DES POPULATIONS, TENDANCES ET INCERTITUDES	11
IMPORTANCE PARTICULIÈRE DES MORSES	14
MENACES POSSIBLES	14
Chasse au Nunavik	14
Plans de gestion intégrée des pêches et chasse au Nunavut	15
Chasse au Groenland	16
Nunatsiavut	20
Recherche	20
Prédation	20
Maladies	21
Développement industriel	21
Pollution : Contaminants et substances toxiques	23
Perturbations sonores ou issues de l'écotourisme	24
Changements climatiques	24
Espèces envahissantes	25
MOTS DE CLÔTURE	25
COMMUNICATIONS PERSONNELLES	25
ANNEXE 1 : CADRE DE RÉFÉRENCE	26
ANNEXE 2 : MEETING PARTICIPANTS	31
ANNEXE 3 : ORDRE DU JOUR	32

SOMMAIRE

À l'automne 2011, le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a inclus le morse de l'Atlantique (*Odobenus rosmarus rosmarus*) dans son appel d'offres concernant la mise jour du rapport de situation en prévision d'une réévaluation de la situation de cette espèce. Pêches et Océans Canada (MPO), en tant que principal producteur et archiviste de l'information sur les espèces marines, doit fournir au COSEPAC la meilleure information disponible pour permettre à ce dernier d'évaluer de façon précise la situation des espèces visées. À cette fin, le MPO a organisé une réunion du 28 février au 1er mars 2012 à Iqaluit, au Nunavut, pour procéder à l'examen par les pairs de l'information pertinente à l'évaluation de la situation du morse de l'Atlantique par le COSEPAC. Les participants à la réunion représentaient les programmes scientifiques et des espèces en péril du MPO, les conseils de gestion des ressources fauniques compétents, les organisations et collectivités autochtones et les sous-comités du COSEPAC. Les auteurs du rapport de situation et un expert externe venu du Groenland ont également participé à cet examen. Au cours de la réunion, les participants ont discuté d'une variété de sujets, notamment le vêlage, la mortalité, le régime alimentaire, l'historique des captures, les déplacements, la répartition et le dénombrement, les caractéristiques nécessaires à la survie des morses dans leur environnement, les menaces et l'importance particulière du morse de l'Atlantique dans la culture inuite.

Le présent compte rendu résume les discussions pertinentes qui ont eu lieu durant la réunion et est disponible sur le site Web du Secrétariat canadien de consultation scientifique du MPO, à l'adresse suivante : <http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/index-fra.htm>.

SUMMARY

In fall 2011, the Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada (COSEWIC) included Atlantic Walrus (*Odobenus rosmarus rosmarus*) in their Call for Bids to update the status report in preparation for a re-assessment of this species. Fisheries and Oceans Canada (DFO), as the primary generator and archivist of information on marine species, is to provide COSEWIC with the best information available to ensure that an accurate assessment of the status of a species is undertaken. To that end, DFO held a peer review meeting on 28, 29 February and 1 March 2012 in Iqaluit, Nunavut, to peer review information relevant to the COSEWIC status assessment for Atlantic walrus. Meeting participants were from DFO Science and Species at Risk programs, relevant wildlife management boards, aboriginal organizations and communities, and COSEWIC sub-committees. In addition, the status report authors and an external expert from Greenland participated in the review. During the meeting, participants discussed a range of topics including calving, mortality, diet, catch history, movements, distribution and numbers, features walrus need in their environment to survive, threats, and special significance Atlantic walrus hold for Inuit.

This Proceedings report summarizes the relevant discussions from the meeting and is available on the DFO Canadian Science Advisory Secretariat Website at <http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/index-eng.htm>.

INTRODUCTION

En avril 2006, le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a désigné le morse de l'Atlantique (*Odobenus rosmarus rosmarus*) comme espèce préoccupante. Le COSEPAC compte mettre à jour son rapport de situation et réévaluer le morse dans un avenir proche. Pour se préparer à cet exercice, Pêches et Océans Canada a organisé une réunion d'examen par les pairs du 28 février au 1er mars 2012 à Iqaluit, dans le Nunavut, afin de fournir au COSEPAC les meilleurs renseignements disponibles pour effectuer son évaluation (se reporter au cadre de référence, annexe 1). Au cours de la réunion, les participants ont discuté d'une variété de sujets importants pour le morse au Canada, notamment le vêlage, la mortalité, le régime alimentaire, l'historique des captures, les déplacements, la répartition et le dénombrement, les caractéristiques nécessaires à la survie des morses dans leur environnement, les menaces et l'importance particulière du morse dans la culture inuite.

Les participants à cette réunion étaient des experts (annexe 2) des programmes scientifiques et des espèces en péril du MPO, des représentants du gouvernement du Nunavut, du Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut, du Conseil de gestion des ressources fauniques de la région marine du Nunavik, du Secrétariat des Torngat, de Nunavut Tunngavik Incorporated, de la Société Makivik, de 15 collectivités du Nunavut, de deux collectivités du Nunavik, de l'Institut des ressources naturelles du Groenland, du sous-comité des connaissances traditionnelles autochtones du COSEPAC et des sous-comités des mammifères marins; les auteurs du rapport de situation étaient également présents. Deux interprètes locaux ont fourni des services d'interprétation simultanée. En général, il a été possible de respecter l'ordre du jour de la réunion reproduit à l'annexe 3.

Le présent compte rendu résume les discussions pertinentes qui ont eu lieu pendant la réunion. Les noms des endroits mentionnés dans le document sont reportés sur la figure 1.

DISCUSSION

Après les présentations, le président commence par un mot d'ouverture, expliquant notamment l'objet de la réunion. Quatre exposés décrivent ensuite le processus d'évaluation des espèces sauvages au Canada.

PROCESSUS D'ÉVALUATION DES ESPÈCES SAUVAGES

Aperçu

Présentateur : Sam Stephenson, Programme sur les espèces en péril du MPO

Le premier exposé donne un aperçu du processus utilisé pour évaluer et désigner les espèces sauvages au Canada ainsi que pour les inscrire sur la liste, de même que de la situation du morse dans le cadre de ce processus.

Le COSEPAC est un comité d'experts qui évalue les espèces sauvages et leur attribue des catégories de risques selon leur risque potentiel de disparition ou d'extinction du Canada. Chaque évaluation des espèces sauvages est effectuée à partir d'un rapport de situation rédigé par un ou plusieurs auteurs engagés par le COSEPAC pour préparer l'évaluation en question. Ce rapport de situation contient les meilleures connaissances scientifiques et autochtones disponibles ou les connaissances communautaires pertinentes pour évaluer le risque de disparition ou d'extinction d'une espèce sauvage, notamment sa biologie de base,



Figure 1. Carte de l'est de l'Arctique canadien et de l'ouest du Groenland où figurent les noms des endroits mentionnés dans le texte.

sa répartition au Canada, les tailles et tendances de ses populations, la disponibilité et les tendances de l'habitat, ainsi que les menaces pesant sur l'espèce et son habitat. Le COSEPAC dispose de sous-comités qui examinent et corrigent chaque rapport de situation. Lorsque le rapport de situation est jugé complet, il est distribué à tous les membres du COSEPAC qui l'utiliseront pour discuter et pour déterminer la catégorie de risque à attribuer à l'espèce considérée. Les évaluations du COSEPAC suivent le principe de précaution, ce qui signifie que le manque d'une certitude scientifique totale concernant la situation d'une espèce ne justifie pas de retarder ou d'éviter les mesures nécessaires pour minimiser les menaces pesant sur cette espèce.

En avril 2006, le COSEPAC a évalué la situation du morse de l'Atlantique. Toutes les populations ont été combinées pour l'évaluation, car le COSEPAC a jugé qu'il n'y avait pas suffisamment de renseignements disponibles pour les évaluer individuellement. Les morses ont été désignés comme espèce préoccupante en raison des lacunes dans les connaissances, aux tailles relativement petites des populations estimées à partir des chiffres disponibles sur l'abondance, et de l'absence de plans de gestion. À la suite de l'évaluation du COSEPAC, le MPO a organisé des consultations dans un certain nombre de communautés du Nunavut et du Nunavik pour demander à leurs habitants s'ils soutenaient l'inscription du morse sur la liste des espèces préoccupantes en vertu de la *Loi sur les espèces en péril*. Pratiquement toutes les personnes consultées ont répondu non. Les Inuits pensaient que le déclin du nombre de morses signalé par le COSEPAC n'était pas confirmé par les observations des chasseurs ou par les preuves scientifiques disponibles; la désignation d'espèce préoccupante n'était donc pas justifiée. Le gouvernement fédéral a décidé de retarder toute décision relative à l'inscription sur la liste jusqu'à ce qu'un processus harmonisé d'inscription sur la liste soit convenu avec le Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut et le Conseil de gestion des ressources fauniques de la région marine du Nunavik. Le gouvernement fédéral a signé un protocole d'entente avec le Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut, mais pas encore avec le Conseil de gestion des ressources fauniques de la région marine du Nunavik.

Le COSEPAC prévoit réévaluer la situation du morse au Canada dans un avenir proche. À cette fin, à la fin de janvier 2012, il a chargé deux coauteurs de mettre à jour le rapport de situation. Cette réunion avait pour but d'aider ces coauteurs en examinant les renseignements scientifiques les plus récents pertinents pour l'évaluation du COSEPAC. Tous les participants ont été invités à partager leurs connaissances du morse en vue de cette évaluation.

Rapport de situation du COSEPAC

Présentateur : Bruce Stewart, auteur des rapports de situation du COSEPAC de 2006 et 2012

Tous les renseignements disponibles publiés ont été utilisés pour le rapport de situation de 2006, ainsi que les données résumées transmises par les personnes qui avaient travaillé sur les morses ou avaient effectué des relevés par le passé. Les chercheurs ont décelé des lacunes dans les connaissances et des incertitudes liées aux relevés précédents. Les coauteurs vont maintenant mettre à jour le rapport de situation de 2006 à l'aide des nouveaux renseignements obtenus depuis. Le rapport comprendra des connaissances scientifiques et locales sur une variété de sujets, notamment la biologie du morse, les tailles et tendances des populations, la répartition, l'utilisation de l'habitat, les menaces et les facteurs limitatifs, la protection et la situation. Durant la prochaine évaluation, le COSEPAC évaluera les populations de morse individuellement s'il dispose de suffisamment de renseignements. Les lacunes dans les connaissances seront déterminées et le COSEPAC aidera les coauteurs à déterminer les sources de connaissances traditionnelles des peuples autochtones et à préparer des cartes. Le MPO fournira des renseignements sur ses recherches. Les participants à la réunion ont demandé au MPO de partager toute l'information disponible, qu'elle soit complète ou partielle,

avec les coauteurs et le COSEPAC. La première ébauche du rapport est prévue pour novembre 2012, après quoi le rapport sera révisé plusieurs fois afin de corriger les erreurs.

Le rapport de situation de 2006 du COSEPAC résumait les connaissances traditionnelles des peuples autochtones disponibles à l'époque. Les coauteurs mettront à jour le rapport de situation à l'aide des connaissances traditionnelles des peuples autochtones publiées depuis, ainsi que des renseignements obtenus pendant les conversations avec les chasseurs de morses. On insiste sur le fait qu'il est important de partager les connaissances sur les morses au cours de cette réunion, et que les Inuits peuvent communiquer avec les coauteurs après la réunion s'ils ont des renseignements supplémentaires à leur transmettre. Il sera difficile d'intégrer les légendes orales provenant de personnes qui n'ont pas assisté à la réunion dans le rapport de situation. Les participants à la réunion soulignent qu'il est important de communiquer avec les habitants d'Igloodik et de Hall Beach, qui chassent le morse toute l'année. En raison de contraintes budgétaires, les coauteurs ne peuvent pas se rendre dans ces communautés pour recueillir des renseignements. Ils devront se fier aux renseignements collectés par des personnes qui sont mieux placées pour les interpréter, notamment dans le cadre du projet pilote de l'inventaire des ressources côtières du Nunavut, mené à Igloodik. Les participants à cette réunion ont précisé que selon les Inuits, le morse n'est pas en péril actuellement.

Sous-comité des connaissances traditionnelles des peuples autochtones du COSEPAC

Présentateur : Dean Trumbley, coprésident du sous-comité des connaissances traditionnelles des peuples autochtones du COSEPAC

Le sous-comité des connaissances traditionnelles des peuples autochtones du COSEPAC est composé de deux coprésidents et de dix membres qui aident à intégrer les connaissances traditionnelles dans les évaluations des espèces sauvages du COSEPAC. Les connaissances traditionnelles des peuples autochtones sont une vision du monde ou un mode de connaissance qui tient compte des valeurs écologiques, utilitaires, sociales et spirituelles. Elles se composent de renseignements descriptifs très anciens, détenus par les aînés et les utilisateurs des ressources, concernant la biologie d'une espèce, qui ont été transmis oralement par de nombreuses générations ou publiés dans des rapports, ainsi que de données actuelles recueillies sur les terres autochtones. Le sous-comité des connaissances traditionnelles des peuples autochtones recherche des renseignements sur les noms autochtones des espèces, la répartition des espèces, les habitudes de déplacement, les types d'habitat et la santé des habitats, les variations de la taille des populations, l'état corporel observé lors de la chasse, l'interaction entre les espèces, les menaces potentielles et la gestion autochtone existante. Le COSEPAC n'a pas besoin de renseignements détaillés sur l'importance culturelle, l'utilisation médicale ou spirituelle car ces éléments n'apporteront rien au processus d'évaluation de l'espèce sauvage visée.

L'utilisation des connaissances traditionnelles des peuples autochtones dans les évaluations du COSEPAC suit plusieurs principes directeurs. Les collectivités autochtones sont probablement les principaux organes facilitant l'accès aux connaissances traditionnelles des peuples autochtones en vue d'évaluer une espèce. L'accès à ces connaissances est assujéti aux lois, aux pratiques et aux protocoles locaux. Pour utiliser ces connaissances dans le cadre de l'évaluation d'une espèce, il faut en demander l'autorisation aux détenteurs de connaissances traditionnelles des peuples autochtones. Ces connaissances doivent être traitées comme des connaissances publiques uniquement avec l'approbation de leurs détenteurs, et leur utilisation doit être appropriée sur le plan culturel. Les connaissances traditionnelles des peuples autochtones doivent être reconnues au même titre que les connaissances communautaires et scientifiques occidentales.

Le sous-comité des connaissances traditionnelles des peuples autochtones ne dispose pas d'un budget suffisant pour étudier toutes les espèces sauvages évaluées; chaque espèce reçoit donc initialement une note déterminée à l'aide d'une matrice décisionnelle. Pour les espèces qui obtiennent les notes les plus élevées (priorité la plus haute), une personne ou une organisation autochtone compétente examine les sources de connaissances traditionnelles des peuples autochtones à consulter et produit un rapport. La prochaine étape de la partie relative aux connaissances traditionnelles des peuples autochtones dans le cadre du processus global est l'élaboration d'un rapport d'évaluation. Le sous-comité des connaissances traditionnelles des peuples autochtones a élaboré ce processus sur la base des consultations menées auprès des groupes autochtones, notamment l'atelier des aînés du Nord qui a eu lieu à Rankin Inlet en juillet 2009. Dans le cas du morse, l'ébauche d'un rapport sur les sources a été rédigée récemment et sera achevée en mars ou en avril 2012. Un groupe de travail relevant du sous-comité a été chargé d'aider à intégrer les connaissances traditionnelles des peuples autochtones sur le morse dans le rapport de situation.

Certains participants ont encouragé le sous-comité à recueillir des renseignements sur le morse auprès de tous les détenteurs de connaissances. Le sous-comité n'a pas les ressources nécessaires pour le faire, il faut donc mieux communiquer avec toutes les régions et toutes les personnes pour recueillir ces connaissances et les intégrer. Cette réunion est l'occasion rêvée pour que les Inuits partagent leurs connaissances du morse, afin de nous permettre de les intégrer dans l'évaluation du COSEPAC.

Sous-comité des mammifères marins du COSEPAC

Présentateur : Andrew Trites, membre du sous-comité des mammifères marins du COSEPAC

Une fois que les coauteurs du rapport de situation auront rédigé le rapport de situation, le sous-comité des mammifères marins l'examinera. Le rôle des sous-comités consiste à aider le COSEPAC à décider de la catégorie de risque la plus appropriée pour chaque espèce évaluée. Le COSEPAC utilise le rapport de situation comme base de son évaluation, notamment trois types de renseignements figurent dans le rapport : 1) les facteurs qui limitent la croissance de la population d'une espèce, 2) la taille de la population et 3) si la taille de la population est stable, en déclin ou en croissance. Pour l'aider à effectuer l'évaluation, le COSEPAC aimerait recevoir plus de renseignements sur les patrons de chasse et sur les variations de ces patrons au fil du temps. Le COSEPAC aimerait également savoir où les morses vont lorsqu'ils quittent une zone.

Cette réunion donne l'occasion aux participants de contribuer à l'évaluation du COSEPAC en partageant leurs connaissances sur le morse avec les coauteurs du rapport de situation et avec les membres du sous-comité des mammifères marins et du sous-comité des connaissances traditionnelles des peuples autochtones présents. Cette réunion ne vise pas à définir une catégorie de risque pour le morse (ce rôle revient au COSEPAC), ni à prendre une décision concernant son inscription sur la liste (responsabilité du gouvernement fédéral). Le gouvernement fédéral dispose de l'autorité nécessaire pour prendre la décision définitive, à savoir d'inscrire ou non le morse sur la liste en vertu de la *Loi sur les espèces en péril*.

Il convient de noter que le COSEPAC ne participe pas à la détermination des quotas de chasse.

Après les premiers exposés, les participants commencent à discuter des domaines clés de la biologie du morse qui sont pertinents pour l'évaluation du COSEPAC.

BIOLOGIE DE L'ESPÈCE

Le COSEPAC a utilisé une durée de génération de 21 ans comme critère pour mesurer la tendance de la population de morse en fonction de l'âge auquel les femelles donnent naissance à leurs premier et dernier petits (7 ans et 35 ans, respectivement). Le MPO ne possède pas de nouveaux renseignements à ajouter au rapport de situation de 2006 pour cette section.

Les participants signalent que dans la langue inuktitute, seuls deux termes sont utilisés pour décrire l'âge du morse : jeunes et animaux âgés ou adultes. Le morse peut commencer à se reproduire à l'âge de 7 ans et donner naissance à des petits tous les 2 à 3 ans par la suite. Parfois, une femelle donne naissance à deux petits. Personne n'a émis de commentaires sur le moment où les femelles peuvent atteindre la maturité sexuelle. Lorsque les mâles vieillissent, ils prennent différentes teintes de brun. Les morses sont en meilleure condition à l'automne et perdent de la graisse au printemps lors de la période de reproduction et de vèlage. Cette espèce est affectée par les nuisances, en particulier la manipulation; les animaux fuient et peuvent devenir sensibles aux infections ou aux maladies. Les Inuits ont signalé que des morses échoués sur la glace en hiver et affamés vont se déplacer sur la terre pour retourner à l'eau. Ils s'approchent aussi de l'homme lorsqu'ils sont sur le point de mourir.

HISTORIQUE DE LA CAPTURE

Présentateur : Bruce Stewart

Il n'existe aucune estimation historique de la population de morse. Il est possible d'estimer les effectifs passés à l'aide des registres de prises tirés des journaux de bord et des registres des navires, des registres de commerce de la Compagnie de la Baie d'Hudson, des registres de chasse de la GRC, des renseignements détenus par les conseils de gestion de la faune, des discussions avec les chasseurs et les aînés, des témoignages oraux historiques, des documents scientifiques et des témoignages populaires. Les incertitudes relatives aux données sont les suivantes : renseignements manquants, en particulier les dates et les endroits des mises à mort; taux d'abattage et de perte; différences entre les déclarations (p. ex., entre les saisons, débarqués ou tués, types de produits animaux, âges des animaux) et conversions des produits (p. ex., de quelle manière les poids de cuir et d'ivoire ou les cargaisons de bateaux Peterhead sont convertis en nombre de morses tués).

Quelques participants émettent des commentaires sur le nombre de morses qui pourraient être transportés dans un bateau Peterhead. Une personne dit qu'on pourrait transporter 40 morses et que seule une petite partie du bateau resterait visible au-dessus de la ligne de flottaison. Par le passé, les chasseurs désossaient les morses pour pouvoir transporter plus de viande. Un autre participant indique qu'il transporte de 10 à 12 morses selon les conditions de la mer. Il peut transporter des morses désossés sur 10 à 15 milles. Les os péniens (*baculum*) sont également importants pour les baleiniers.

Les baleiniers et les commerçants chassent le morse principalement pour le cuir épais, mais également pour l'ivoire, l'huile et la viande. Trois périodes de chasse commerciale ont été déterminées : le début de la période de la chasse commerciale à la baleine (1820 à 1870), la fin de la période de chasse commerciale à la baleine (1870 à 1910) et le commerce terrestre (1910 à 1928). La chasse à la baleine a commencé sérieusement dans la baie Lancaster aux alentours de 1820, dans la baie Cumberland aux alentours de 1840 et dans la baie d'Hudson aux alentours de 1860 (figure 1). Entre 1885 et 1913, les baleiniers ont chassé au moins 4 000 morses dans le détroit de Davis et la baie de Baffin. Entre 1831 et 1914, ils ont chassé au moins 4 750 morses dans le nord de la baie d'Hudson et la baie Cumberland. Les Inuits ont participé à ces pêches. Quelques baleiniers se sont rendus dans le bassin Foxe ou dans le sud-

est de la baie d'Hudson. Les baleiniers de l'est de l'Arctique canadien ont surtout chassé des baleines boréales jusque vers 1875, date à laquelle elles sont devenues rares; par la suite, ils ont capturé davantage de morses et d'autres espèces. La valeur du cuir de morse a augmenté de manière spectaculaire vers 1875, mais a diminué vers 1914. Un très grand nombre de morses ont été capturés à la fin des années 1890 et au début des années 1900; à cette époque, 1 400 morses étaient capturés en une année. Une période de commerce terrestre de la baleine a ensuite commencé (1910 à 1928), pendant laquelle les morses étaient capturés à des fins commerciales et de subsistance par les entreprises commerciales et par les Inuits.

La chasse aux morses pratiquée par les Inuits aux fins de subsistance date d'au moins 4 000 ans. Dans les registres de chasse à la baleine en bateau ou terrestre, il est souvent difficile de déterminer les animaux qui ont été capturés principalement par les Inuits à des fins de subsistance et ceux qui ont été capturés à des fins commerciales. De meilleurs registres ont été conservés pour les pêches de subsistance plus récentes. Les Inuits utilisent les produits dérivés du morse (p. ex., viande fermentée, contenus stomacaux, cuir, ivoire et os) à de nombreuses fins. Dans les zones où les morses étaient abondants, les Inuits avaient souvent des attelages plus grands et en meilleure santé, et leurs conditions de vie étaient meilleures. En 1928, la mise à mort des morses a été limitée à l'utilisation personnelle des Inuits. En 1931, l'exportation des cuirs et des défenses brutes a été interdite et la prise annuelle de morses limitée à sept par famille. L'arrivée des bateaux à moteur, tels que les Peterhead au début des années 1900, et des canots motorisés dans les années 1950, a changé la disponibilité des morses au cours de la période d'eau libre en permettant aux chasseurs de se déplacer plus loin des côtes et de chasser et transporter plus d'animaux. Le passage des attelages aux motoneiges, amorcé dans les années 1960, a permis de limiter le besoin de chasser les morses pour nourrir les chiens.

Avant 1949 environ, il n'existait aucun registre de captures de morses dans le bassin Foxe, car la Compagnie de la Baie d'Hudson n'était pas souvent dans la communauté d'Igloolik, et la communauté de Hall Beach n'a pas été établie avant 1972. Plus de 7 300 morses ont été capturés près d'Igloolik depuis 1949 et plus de 2 600 aux environs de Hall Beach depuis 1972. La chasse aux morses était bien plus faible dans le sud-est de la baie d'Hudson, et représentait en majorité les prises d'Inukjuak dans les années 1920 et au début des années 1930. Dans le nord de la baie d'Hudson et le détroit d'Hudson, on a relevé un écart dans les statistiques des captures durant la Seconde Guerre mondiale et plus tard entre 1969 environ et 1973. Dans la baie de Baffin, les captures ont dégringolé dans les années 1960, au fur et à mesure que les attelages diminuaient.

Les chasses sportives ont commencé dans le Nunavut en 1995 et à Salluit (Nunavik) en 1996. Peu de morses sont capturés dans les chasses sportives par rapport aux chasses de subsistance. À Igloolik, les chasses sportives ont été arrêtées pendant deux ans à partir de 2008 en raison des préoccupations relatives aux perturbations causées aux morses.

Les coauteurs du rapport de situation aimeraient connaître le nombre de morses dont les Inuits avaient besoin autrefois, par rapport à aujourd'hui, pour soutenir leurs familles. Ils ont pu déterminer qu'au moins 3 600 morses ont été capturés dans le Nunavik et au Labrador; 4 750 dans la région de Kivalliq (ouest de la baie d'Hudson) et 6 600 dans la région de Qikiqtaalik (Baffin). Ils ont trouvé des rapports mentionnant qu'au moins 36 000 morses avaient été capturés dans l'est de l'Arctique canadien. Le nombre réel est probablement bien plus élevé¹.

¹ Depuis la réunion, les rapports de chasse de 4 000 autres morses ont été trouvés (D.B. Stewart, comm. pers.).

Les participants du Nunavut ne sont pas tous d'accord pour dire qu'on capturait davantage de morses autrefois qu'aujourd'hui. Ils insistent sur le fait que les morses n'étaient pas tués sans raison, mais seulement en fonction des besoins du chasseur et de la communauté. Un certain nombre de participants disent qu'ils ne pensent pas que les registres de la Compagnie de la Baie d'Hudson sont exacts car la Compagnie s'intéressait uniquement aux renseignements du point de vue financier et qu'il n'y avait aucune responsabilisation ni aucune vérification à cet égard. Dans le bassin Foxe, on capture maintenant plus de jeunes phoques que de morses pour nourrir les chiens par rapport aux années 1960; cependant, la viande de morse rassise est toujours considérée comme un aliment précieux pour la consommation humaine. En plus de la consommation locale, les communautés de Hall Beach et d'Igloodik vendent ce produit aux autres communautés, telles que Resolute, où la destruction croissante des entrepôts par les ours blancs a rendu difficile la production de viande de morse rassise. Les participants soulignent que la glace de mer dans le bassin Foxe est devenue plus fine et moins stable au cours des dernières années, ce qui complique la chasse.

Un participant du Nunavut partage ses connaissances sur les prises historiques. Lorsqu'ils vivent près de Coral Harbour, les chasseurs font trois voyages pour chasser le morse pendant l'hiver avec cinq bateaux Peterhead. Une partie de la chasse est mise de côté pour la consommation humaine et le reste préparé pour les chiens. D'ici à ce que toute la nourriture pour les chiens ait été consommée, les phoques se prélassent sur la glace et sont plus faciles à chasser. Ce participant donne également un exemple de la manière dont les morses réagissent aux perturbations sur les sites d'échouerie. Une année, après qu'il a déménagé à Rankin Inlet dans les années 1940 ou au début des années 1950, la GRC, en route vers Churchill, a capturé une cinquantaine de morses. Ils ont continué, bien qu'on leur ait demandé d'arrêter. Seules les défenses ont été retirées des animaux tués. Le site d'échouerie près de Chesterfield Inlet était un lieu de rassemblement de morses, mais à la suite de cet incident, les animaux ne sont pas revenus avant longtemps. Ils semblent commencer à revenir.

Les participants du Nunavik trouvent que leur région est mal représentée dans l'analyse historique des prises. Ils indiquent que les morses étaient capturés régulièrement dans les eaux du Nunavik dans les années 1960 pour nourrir les chiens. À l'occasion, les gens les chassaient en bateau durant des périodes pouvant durer un mois. Peu d'animaux sont capturés actuellement, car le Nunavimmiut n'utilise plus d'attelages. Aujourd'hui, les chasseurs se déplacent plus vite et sont plus efficaces pour capturer les morses. On ne tire pas sur les morses avant qu'ils aient quitté leurs sites d'échouerie (*ooglit*), sinon ils abandonneront la zone. Généralement, ce sont des animaux de taille moyenne qui sont capturés. La zone située entre Nunavik et l'île de Baffin est un bon endroit pour les chasser. Près d'Ivujivik, les morses sont capturés en septembre et en octobre. La population de morse dans cette région semble augmenter.

Les recherches sur l'historique des captures étaient axées sur l'est de l'Arctique et n'incluaient pas le Saint-Laurent. Historiquement, il y avait beaucoup de morses dans le golfe du Saint-Laurent, mais ils ont été chassés jusqu'à leur extinction dans les années 1700. Aujourd'hui, les morses traversent cette zone périodiquement, mais n'y restent pas. Les coauteurs intégreront l'historique des prises dans le Saint-Laurent s'ils le jugent utile.

RÉPARTITION, DÉPLACEMENTS ET DISPERSION

Présentateur : Rob Stewart, chercheur spécialiste des morses au MPO

Lors de l'évaluation du COSEPAC de 2006, des groupes de morses ont été identifiés selon leurs déplacements, les substances chimiques présentes dans leurs dents et les connaissances traditionnelles. On sait que les morses sont présents dans différentes zones de l'Arctique

canadien : dans le Haut-Arctique, dans le bassin Foxe, entre le détroit d'Hudson et le détroit de Davis et dans le sud et l'est de la baie d'Hudson. La population du Haut-Arctique comprend trois stocks (du détroit de Penny au détroit de Lancaster, dans l'ouest du détroit de Jones et dans la baie de Baffin) qui peuvent assez bien se reproduire entre eux. Depuis l'évaluation du COSEPAC de 2006, la compréhension scientifique de la répartition générale des morses a peu changé, mais on commence à mieux comprendre les populations et les stocks de morse. Dans l'ensemble, il semblerait qu'il existe deux populations de morse dans l'Arctique canadien : une dans le Haut-Arctique et une dans le centre de l'Arctique. On remarque que la plupart des études scientifiques sur les morses qui ont été entreprises au cours des dernières années dans les eaux canadiennes et le long de la côte occidentale du Groenland sont en cours d'examen et de publication.

La population du centre de l'Arctique est composée des morses qui vivent dans le détroit d'Hudson, le détroit de Davis et le bassin Foxe. Certains morses marqués dans l'ouest du Groenland au cours des dernières années se sont déplacés vers l'ouest, en direction de Hoare Bay, et dans la baie Cumberland, le long de la côte sud-est de l'île de Baffin. Au moins un des morses marqués par le MPO et les organisations de chasseurs et de trappeurs de Qikiqtarjuaq et Pangnirtung est allé vers l'est, des eaux canadiennes vers l'ouest du Groenland. Ces déplacements indiquent que ces morses sont répartis entre le Canada et le Groenland. Des petits groupes de morses se trouvent probablement tout le long du détroit d'Hudson et du détroit de Davis. Des recherches récentes ont montré que les échantillons de morses de l'ouest du Groenland et du détroit d'Hudson sont différents, tandis que les échantillons de morses provenant des eaux canadiennes, dans le détroit de Davis et le détroit d'Hudson, sont semblables. Il semblerait qu'il y ait une gradation progressive et continue des différences génétiques parmi les morses entre l'ouest du Groenland, le détroit de Davis et le détroit d'Hudson (c'est-à-dire une répartition clinale). Dans le bassin Foxe, les connaissances traditionnelles et scientifiques laissent supposer que les morses appartiennent à deux stocks : un dans la région nord et l'autre dans la région du centre, près de Hall Beach et au sud de celle-ci. Un participant a mentionné que les morses retournent dans les eaux près de Rankin Inlet.

Les morses sont aussi présents au sud et à l'est de la baie d'Hudson, mais les chercheurs savent peu de choses sur ces animaux. Aucun marquage n'a été effectué à cet endroit jusqu'à présent et aucune estimation précise d'abondance, actuelle ou passée, n'est disponible. Des échantillons de morses obtenus auprès des chasseurs dans cette zone pourraient fournir des renseignements utiles. Les recherches sur les isotopes de métaux lourds effectuées sur les dents de morses permettent de penser que certains individus nés dans le bassin Foxe, près de Hall Beach, se sont rendus jusque dans le nord du Québec avant de retourner finalement dans leurs eaux natales. Le nombre d'animaux ayant fait ces déplacements correspondait à la proportion nécessaire pour éviter la différenciation génétique. Un participant a signalé que les échoueries de morses du côté du Québec ont été actives au cours des deux dernières années.

Certains participants ont rappelé aux autres que les morses se déplacent en fonction des saisons en quête de nourriture et de meilleures conditions et qu'ils peuvent alors dépasser les endroits habituels où les biologistes les trouvent. Les sites d'échouerie connus ne sont pas divulgués aux biologistes pour éviter que les morses soient dérangés lorsqu'ils se reposent. Les morses peuvent facilement sentir la présence d'un camp à proximité et quitteront le site d'échouerie à cause d'un dérangement mineur de cette nature. Si le projet minier de Mary River va de l'avant, des cargaisons de fer seront expédiées à l'année longue dans le bassin Foxe et le détroit d'Hudson. Un participant a recommandé d'effectuer d'autres recherches sur le nombre de morses présents dans le bassin Foxe avant le début de ces transports, afin de mieux comprendre la manière dont ce niveau de circulation pourrait affecter les voies migratoires des morses.

Les participants ont expliqué ce qu'ils savent de la répartition, actuelle et passée, des morses. Dans le Haut-Arctique, il y avait une zone de rassemblement de morses près de Pond Inlet dans les années 1940. Les morses étaient aussi présents dans le détroit de Lancaster dans les années 1980, dans une zone délimitée par l'île Bylot et la péninsule Borden (nord de l'île de Baffin) au sud et par l'île Devon au nord. Aucun morse n'a été observé à cet endroit pendant l'été 2011, même si l'on a trouvé des preuves que les morses avaient utilisé les sites d'échouerie dans cette zone. Les chercheurs du MPO ont également observé peu de morses lorsqu'ils ont effectué un relevé à cet endroit au cours des dernières années.

Une population saine de morse est présente autour de la baie Frobisher. En octobre et novembre, les habitants de la région vont chasser les morses dans l'embouchure de la baie et même jusqu'à Pangnirtung. Depuis deux ans, les morses ont commencé à entrer dans la baie Frobisher jusqu'à 100 km d'Iqaluit, peut-être en raison du harcèlement provoqué par les bateaux qui viennent pêcher la crevette et le turbot autour des îles situées près de l'embouchure de la baie.

Dans la baie d'Hudson, les morses se trouvent autour de Marble Island, près de la communauté de Rankin Inlet, à certains moments de l'année, mais pas en juillet lorsque la mer est calme. Plus au nord, autour de Chesterfield Inlet, les morses sont chassés au printemps. Il n'y a aucune échouerie près de cette communauté; il faut 45 gallons d'essence pour atteindre les zones dans lesquelles la chasse est possible. Les chasseurs des îles Belcher ont en général accès toute l'année aux morses.

On a mentionné que les morses étaient autrefois présents aussi dans l'est du Canada, le long des côtes de Terre-Neuve-et-Labrador, ainsi que dans le golfe du Saint-Laurent.

HABITAT

Les participants ont discuté de l'existence d'un lien entre la profondeur de l'eau et les préférences alimentaires. Les morses qui vivent dans les eaux peu profondes mangent des palourdes, tandis que ceux qui vivent dans des eaux plus profondes sont plus susceptibles de manger des phoques (phoque annelé [*Phoca hispida*]), phoque barbu [*Erignathus barbatus*] et phoque du Groenland [*Pagophilus groenlandicus*]). Au Groenland, les morses se trouvent généralement dans les eaux peu profondes et la plupart d'entre eux se nourrissent de mollusques et crustacés (palourdes), même si certains mangent des phoques. Les échantillons prélevés sur les morses qui se nourrissaient de phoques contenaient des concentrations élevées de biphényles polychlorés (BPC). On dit souvent que seuls les mâles attrapent des phoques, mais certaines femelles le font aussi, peut-être pour l'enseigner à leurs petits; il est possible qu'elles se nourrissent des carcasses de phoques, mais ne les chassent pas. Un participant a ajouté que lorsqu'un morse a faim, il peut manger n'importe quoi. On précise que la viande des morses qui vivent plus loin des côtes a un goût différent de celle des morses qui vivaient près des côtes; ces différences peuvent s'expliquer par le fait qu'il existe différents groupes de morses. La graisse des morses « du large » est aussi plus ferme et ressemble davantage à celle des phoques et des ours blancs (*Ursus maritimus*). Un participant a mentionné que les morses qui vivent dans les eaux peu profondes ont des rayures sur les défenses et ont des vibrisses plus courtes que les morses des eaux plus profondes. Un autre participant a mentionné qu'une fois que les morses commencent à se nourrir de la viande de phoque, leurs défenses deviennent jaunâtres et leurs défenses ont plus de rayures. Les morses qui chassent les phoques sont plus agressifs et solitaires que ceux qui se nourrissent de palourdes. L'âge ne semble avoir aucune incidence sur la préférence alimentaire des morses qui se nourrissent de phoques. De nombreux participants ont signalé avoir vu des morses

chasser des phoques dans l'eau, mais pas sur la glace. Les phoques annelés semblent avoir peur des morses et évitent les zones fréquentées par ces derniers.

Des recherches effectuées en Alaska ont montré que les morses de cette région dépendent fortement de la glace de mer pour se reposer. Au Canada, ce problème est moins important étant donné que la majorité de l'habitat des morses dans l'est de l'Arctique est proche des terres. Des participants ont signalé avoir observé des morses s'accoupler sur la terre et sur la glace et mettre bas sur la terre et sur de la banquise mobile. Au large du Groenland, les recherches ont démontré que la profondeur de l'eau est plus importante pour le morse que la présence de glace de mer. Dans les eaux canadiennes, la disponibilité de certaines profondeurs d'eau en vue de l'alimentation peut être plus importante pour l'habitat des morses que la quantité de glace de mer.

TAILLES DES POPULATIONS, TENDANCES ET INCERTITUDES

Présentateur : Rob Stewart

La population du Haut-Arctique comprend trois stocks : du détroit de Penny au détroit de Lancaster, dans l'ouest du détroit de Jones et dans la baie de Baffin. Des relevés ont été effectués dans cette région pendant environ neuf ans à l'aide d'hélicoptères, de bateaux et d'avions (Twin Otter). Lorsque cela était possible, des Inuits ont été invités à participer à ces relevés. Les avions ont survolé les côtes pour effectuer le relevé des sites d'échouerie et des morses sur la glace. L'objectif consistait à dénombrer le plus grand nombre possible de morses afin de déterminer le nombre minimum connu d'individus vivants. En 1977, ce nombre était de 565 pour la région allant du détroit de Penny au détroit de Lancaster. Le nombre le plus élevé obtenu ces dernières années était de 557 en 2009. Même si la couverture du relevé était incomplète et que le nombre de sites d'échouerie a légèrement varié au fil des ans, les analyses en ont tenu compte. En fonction des données disponibles, il n'y a aucune preuve de tendance à la hausse ou à la baisse de l'abondance de la population dans la région comprise entre le détroit de Penny et le détroit de Lancaster. Dans l'ouest du détroit de Jones, le nombre minimum connu d'individus vivants était de 290 en 1977. Le nombre le plus élevé obtenu au cours des dernières années était de 404 en 2008. Aucune preuve de tendance statistique ne se dégage de cette analyse.

L'estimation de l'abondance de la population de morse pose un certain nombre de problèmes bien connus. Les chercheurs reconnaissent qu'il y a plus de morses que le nombre obtenu, car certains sont dans la mer au moment du relevé et il est très difficile de dénombrer les morses lorsqu'ils sont dans l'eau. Si un site ou une zone sont comptés au moins deux fois dans une année, on peut alors utiliser la méthode du « dénombrement limité » pour produire une estimation de l'abondance des morses et non seulement un recensement. La méthode du dénombrement limité utilise les deux recensements les plus élevés pour une échouerie afin d'estimer le nombre maximum de morses qui pourraient s'y trouver. Une autre approche destinée à tenir compte du nombre de morses en mer durant un relevé consiste à utiliser les données des animaux marqués pour déterminer la proportion présente à une échouerie à un moment donné. En Alaska et en Norvège, des chercheurs ont remarqué que plus de 76 % des morses marqués étaient échoués à un moment précis. Donc, pour prendre en compte ces animaux, on a augmenté de 24 % les estimations les plus élevées de l'abondance des morses. Le nombre minimum connu d'individus vivants en 2009 pour la région comprise entre le détroit de Penny et le détroit de Lancaster a été ajusté pour inclure les morses « en mer » en utilisant la proportion maximale de morses échoués, ce qui a donné une estimation de 711 morses (fourchette de 557 à 807). Le nombre minimum connu d'individus vivants en 2008 pour l'ouest du détroit de Jones a été ajusté de la même façon et a produit une estimation de 492 morses (fourchette de 404 à 559).

Des relevés de morses ont aussi été effectués le long de la côte orientale de l'île d'Ellesmere. En 2009, 571 morses ont été dénombrés, ce qui a donné une estimation de 1 300 à 1 500 individus.

Les relevés aériens effectués par le gouvernement du Groenland dans le nord-ouest de ce pays, au-dessus de la glace, à l'aide d'un système de quadrillage, ont produit une estimation de 2 676 morses (fourchette de 1 146 à 4 920). Des étiquettes satellites ont été déployées avant les relevés pour tenir compte du nombre de morses sous l'eau (biais de disponibilité) et on a employé deux observateurs durant ces relevés pour corriger le biais de l'observateur (perception).

Certaines estimations de l'abondance sont disponibles pour la population du centre de l'Arctique. Les premiers chiffres sont tirés des relevés effectués dans le bassin Foxe, où des marquages ont aussi été effectués pour estimer le nombre de morses en mer au moment des relevés. Des décomptes photographiques sont encore en cours, mais selon estimation préliminaire, 6 000 morses pourraient se trouver dans le bassin Foxe. En tenant compte des animaux « en mer », cette estimation pourrait atteindre environ 8 000 individus. Ces données peuvent changer une fois que les dénombrements seront terminés et analysés. Les relevés effectués le long de la côte sud-est de l'île de Baffin entre 2005 et 2008 ont permis de recenser de 700 à 1 000 morses, ce qui donne une estimation d'environ 1 500 animaux. Le long des côtes occidentales du Groenland, une estimation de 2 978 morses (fourchette de 2 597 à 3 415) a été tirée des données recueillies en 2006 et en 2008. Cent six morses ont été dénombrés (population estimée à 3 162) en 2006 et 211 en 2008 (population estimée à 1 625). Dans le Haut-Arctique, les morses utilisent les échoueries certaines années, mais pas d'autres. Un mode similaire d'utilisation changeante des échoueries est peut-être à l'origine des différences observées entre les différentes années dans l'ouest du Groenland. On souligne que tous les résultats des relevés présentés seront révisés avant d'être publiés.

Aucune estimation de la population actuelle n'est disponible pour le sud et l'est de la baie d'Hudson. En 2006, environ 270 morses ont été observés à Cape Henrietta-Maria, à l'angle nord-ouest de la baie James.

Un participant a signalé que les morses adultes peuvent rester sous l'eau pendant près de quatre heures. Les renseignements tirés des relevés plus anciens n'étaient pas considérés comme fiables, car ils n'étaient pas à jour. Un participant a demandé si on utilise un nombre critique ou une taille minimale de population comme seuil pour décider de désigner le morse en tant qu'espèce préoccupante ou menacée selon le COSEPAC. Le présentateur a répondu que la population présente dans l'ouest du détroit de Jones, et dont le nombre est estimé à environ 500, semble bien se porter, et que ce nombre ne représente peut-être pas un seuil minimum pour la durabilité du morse. Un participant a dit que les morses se trouvant à la limite de dislocation des glaces dans le détroit de Jones se comptent par milliers et sont tellement nombreux que les phoques ont déserté la zone. D'autres participants ont donné des exemples d'autres espèces (baleines boréales, bœufs musqués et ours blancs) dont les niveaux d'abondance ont beaucoup changé, mais ne correspondent pas forcément aux points de vue et aux données des scientifiques. On a demandé aux chercheurs de consulter les aînés et les communautés avant de tirer des conclusions sur leurs évaluations et les estimations de population.

Les participants ont ensuite partagé leurs connaissances locales sur l'abondance des morses. Dans le bassin Foxe, le nombre de morses a peu changé au cours des dernières années, bien que les animaux se soient davantage éloignés des communautés, peut-être au nord de l'angle

du bassin Foxe. Les morses semblent être en santé et se regrouper en automne autour des îles, notamment celles au large de l'île de Southampton. À la suite des incidents liés à la chasse sur les sites d'échouerie, les morses n'ont plus utilisé ces sites. Autour de Repulse Bay, le nombre de morses ne semble pas baisser. Les morses s'approchent généralement des communautés à l'automne et les chasseurs locaux vont aussi jusqu'à l'île de Southampton, l'île White et plus au nord pour les chasser. Du côté Nunavik du détroit d'Hudson, on a observé plus de morses ces dernières années, et à des moments différents de l'année que par le passé. Les morses apparaissent plus tôt en été, en juin plutôt qu'en août, et restent en hiver en raison des changements climatiques; les Inuits peuvent donc maintenant les chasser chaque année. Dans la communauté de Quaqtaq, on peut observer des morses depuis la ville en décembre et depuis un bateau en juillet. Ces changements de la répartition saisonnière peuvent être dus au recul de la glace de mer.

On effectuera davantage de relevés sur les morses à l'avenir. Les chercheurs sont en train de décider s'ils doivent effectuer plus de relevés dans le bassin Foxe ou s'ils peuvent passer à ceux de la baie d'Hudson et du détroit d'Hudson. À ce jour, le MPO n'a pas effectué de relevés sur les morses près de Kimmirut. La Baffinland Iron Mines Corporation prévoit effectuer des relevés hivernaux dans le détroit d'Hudson en mars (2012). Le MPO pense mettre à l'essai différents aéronefs capables de se déplacer plus rapidement et, par conséquent, d'effectuer des relevés dans des zones plus étendues. Des participants ont mentionné que des aéronefs plus rapides rendront le dénombrement des morses plus difficile, mais couvriront des zones plus vastes en relativement peu de temps, ce qui permettra de recenser tous les animaux avant qu'ils ne partent. Ce point est important étant donné que les morses peuvent se déplacer rapidement.

Le COSEPAC a besoin de renseignements sur l'abondance des morses sur trois générations pour pouvoir évaluer les tendances des populations. Les auteurs du rapport de situation ont compilé les données sur les prises historiques depuis les années 1950, ce qui couvre trois générations. Il est possible d'effectuer une analyse détaillée des tendances pour les périodes plus récentes, durant lesquelles on a consigné davantage de renseignements, mais probablement pas pour les périodes plus anciennes.

Un participant a dit que par le passé, les morses étaient plus nombreux autour des îles Belcher et qu'ils avaient l'habitude de migrer entre les îles et la côte continentale. Les chasseurs devaient les éviter lorsqu'ils traversaient la baie. Le nombre de morses a fortement diminué en raison des activités industrielles (p. ex., barrage d'Hydro-Québec). Les Inuits aimeraient que les chercheurs étudient les morses avant que d'autres modifications ou ajouts soient apportés aux barrages de la région.

Les participants ont demandé si une estimation totale du nombre de morses dans les eaux de l'Arctique était disponible. Les chercheurs du MPO ont répondu qu'il n'existe actuellement aucune estimation totale et que les résultats des relevés disponibles sont très incertains. Si la population du Haut-Arctique compte environ 2 700 individus et celle du centre de l'Arctique, 9 000 morses (c'est-à-dire environ 6 000 dans le bassin Foxe et 3 000 dans l'ouest du Groenland, dont certains seraient comptés parmi les morses présents au large de la côte sud-est de l'Île de Baffin), il pourrait y avoir 12 000 morses dans les eaux de l'est de l'Arctique canadien, sans compter le sud et l'est de la baie d'Hudson, zones pour lesquelles on ne dispose actuellement d'aucune estimation.

On ne peut pas dire avec certitude si l'abondance des morses a augmenté ou diminué depuis le rapport de situation du COSEPAC de 2006. Certaines estimations de l'abondance mentionnées en 2006 étaient simplement des déductions éclairées. La seule comparaison légitime possible

avec les estimations actuelles devrait se faire avec les résultats des relevés de LGL en 1977. Après avoir harmonisé les techniques utilisées pour les relevés récents et plus anciens afin de pouvoir comparer les résultats, on n'a pas décelé de preuve de changement dans l'abondance des morses. Les participants ont mentionné que le nombre des morses peut varier d'une année sur l'autre en fonction de leurs déplacements et de leur migration visant à répondre à leurs besoins alimentaires.

IMPORTANCE PARTICULIÈRE DES MORSES

L'importance des morses pour les Inuits qui vivent dans les communautés côtières du Nunavut et du Nunavik a été abordée. Historiquement, les Inuits utilisaient les produits dérivés du morse à différentes fins (viande, cuir, ivoire et os). La plupart des familles avaient un attelage de chiens et les morses étaient tués pour nourrir les hommes et les chiens. Même si de nombreuses communautés ne chassent plus autant de morses ou n'utilisent pas autant de parties de l'animal que par le passé, elles accordent toujours une importance particulière à cette espèce, et prisent notamment la viande de morse rassise. Pour les Inuits, les aliments traditionnels sont une sorte de médecine. Un participant a décrit le processus de fabrication de la viande de morse rassise. Les courses d'attelage et les quêtes sont réapparues au cours des dernières années et on emporte donc plus de viande de morse pour nourrir les chiens. L'ivoire des morses est utilisé pour la sculpture. Les communautés près desquelles vivent des morses, telles que Hall Beach et Igloodik, continuent de chasser cette espèce. Leurs chasses ont probablement peu changé au fil des ans. Certaines communautés vivant à une certaine distance des morses sont prêtes à se déplacer pour chasser. Par exemple, les habitants d'Arviat viennent à Marble Island, près de Rankin Inlet, et ceux de Kugaaruk se rendent à Repulse Bay. Cependant, la peau des morses est dure et donc difficile à couper. Et lorsqu'un morse est abattu, les ours blancs en mangent souvent la viande; il est donc nécessaire d'apporter la viande plus près de la communauté. Par conséquent, de nombreuses communautés commandent maintenant leur viande à Igloodik plutôt que de chasser elles-mêmes. Il existe un commerce inter-collectivités pour la viande de morse et les défenses.

Dans le nord-ouest du Groenland, les chasseurs avaient atteint leurs quotas en octobre et en novembre 2010 et devaient attendre le mois de janvier 2011 avant de pouvoir chasser de nouveau, ce qui a leur causé des problèmes. Ils utilisent la viande de morse pour la consommation humaine et pour nourrir les attelages. L'ivoire est utilisé principalement pour faire des outils et de l'artisanat (boucles d'oreilles par exemple). Les défenses sont très utiles pour fabriquer des harpons et les connexions utilisées pour les attelages. L'importation de l'ivoire est actuellement interdite dans l'Union européenne; le marché des produits en ivoire est donc restreint au Groenland.

MENACES POTENTIELLES

Chasse au Nunavik

Présentatrice : Kathleen Martin, Secteur des sciences du MPO

On présente les prises débarquées de morses pour les pêches de subsistance effectuées dans le Nunavik entre 1994 et 2010. La source des données était la Société Makivik. Salluit est la principale communauté de chasse dans le Nunavik; Quaqtaq a également pratiqué régulièrement la chasse au morse au fil des années. Les données sur la chasse proviennent du programme de collecte d'échantillons, qui vise à déceler la trichinose dans la viande. Un participant du Nunavik a dit que peu de morses ont été chassés dans la plus grande partie du Nunavik ces dernières années. Seules quelques communautés pratiquent la chasse de proximité et les nombres présentés pendant la réunion ne sont pas exacts. Les échantillons de

morses ne sont pas toujours envoyés à l'analyse s'ils proviennent d'un animal jeune ou si la viande n'est pas destinée à la consommation humaine. Donc, les nombres enregistrés dans le cadre du programme d'analyse des échantillons sont inférieurs au nombre réel de morses tués. Les faibles prises signalées pour les années 2000 à 2003 reflètent probablement de mauvaises déclarations plutôt qu'une baisse des prises, même s'il est possible que les tendances de la chasse aient changé étant donné que moins de personnes mangent du morse maintenant. Quaqtaq chasse en général seulement de 6 à 12 morses par année, principalement pour faire de la viande fermentée. Aucune communauté du Nunavik ne chasse beaucoup de morses pour nourrir les attelages.

Des renseignements sur la structure par âge et sexe sont nécessaires pour évaluer les stocks. Les chasseurs ne consignent pas ces renseignements au Nunavik, car ils craignent un resserrement de la réglementation. Makivik a effectué une étude sur la chasse entre 1989 et 1996-1997, qui a montré la composition des chasses. Les participants ont mentionné que les chasseurs plus jeunes sont plus susceptibles de chasser les morses avec des défenses, tandis que la génération plus âgée a tendance à chasser les femelles, dont la peau est plus tendre.

Plans de gestion intégrée des pêches et chasse au Nunavut

Présentatrice : Amanda Currie, Gestion de la ressource du MPO

On présente les prises débarquées de morses pour les pêches de subsistance effectuées dans le Nunavut entre 1997-1998 et 2011-2012. Le MPO a compilé les renseignements tirés des rapports soumis par les organisations de chasseurs et de trappeurs et les agents de la faune. Quatre communautés ont des quotas annuels qui ont été instaurés il y a longtemps en vertu du *Règlement sur les mammifères marins* : Arctic Bay (10), Clyde River (20), Coral Harbour (60) et Sanikiluaq (10). Les autres communautés peuvent chasser quatre morses par an et par Inuit. Des chasses sportives ont eu lieu à Cape Dorset, Hall Beach, Igloolik et Coral Harbour, bien que les captures n'aient pas été élevées ces dernières années. Hall Beach et Igloolik chassent bien plus de morses à des fins de subsistance que les autres communautés, qui en général en capturent moins de 20 par an. Comme la communauté de Salluit, dans le Nunavik, est située dans la zone d'utilisation et d'occupation égales en vertu de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut; ses prises débarquées sont donc présentées également.

En vertu du *Règlement sur les mammifères marins* et de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut, les chasseurs doivent déclarer leurs prises. Les participants ont expliqué que les chasseurs trouvent que le formulaire de prises est difficile à remplir et la rémunération pour prélever les échantillons inadaptée, ce qui fait qu'ils n'envoient pas les données et les échantillons au MPO. En outre, la déclaration du nombre de prises pourrait pousser le MPO à conclure faussement que le nombre de morses diminue. Un participant a mentionné que dans sa communauté, plusieurs chasseurs refusent de déclarer leurs prises. Son organisation de chasseurs et de trappeurs locale se sert de la radio locale pour rappeler aux chasseurs de le faire, et elle a essayé de distribuer les livrets de déclaration l'année passée afin de faciliter les déclarations. Les participants ont suggéré au MPO de fournir un seul livret pour toutes les espèces, suffisamment petit pour tenir dans une poche. La présentatrice a mentionné que le MPO avait créé de nouveaux livrets de déclaration pour répondre aux préoccupations précédemment formulées.

Les participants ont souligné que, de manière générale, on a toujours chassé plus de femelles. Au cours des dernières années, on a chassé plus de mâles au printemps pour leurs défenses alors que les mâles et les femelles sont capturés aux fins de consommation à l'automne, lorsqu'ils sont les plus lourds.

Deux groupes de travail sur les morses (bassin Foxe et baie de Baffin/Haut-Arctique) collaborent actuellement sur l'ébauche d'un plan de gestion intégrée des pêches pour les morses au Nunavut. Des représentants du MPO, de Nunavut Tunngavik Incorporated, du Qikiqtaaluk Wildlife Board et des communautés d'Arctic Bay, de Pond Inlet, de Grise Fiord, de Resolute Bay, d'Igloolik et de Hall Beach participent à cet effort commun. Les groupes de travail du bassin Foxe et de la baie de Baffin/Haut-Arctique ont été établis en 2007 et en 2010, respectivement. À ce jour, ces deux groupes ont élaboré un cadre de référence, discuté des problèmes de gestion, créé des cartes, préparé l'ébauche du texte du plan de gestion intégrée des pêches et consulté leurs communautés. Le plan de gestion intégrée des pêches est toujours en cours d'élaboration. Certaines des préoccupations formulées par les groupes de travail sont les mêmes que celles mentionnées lors de cette réunion : accroissement du transport maritime et de l'exploitation minière, besoin de plus de renseignements scientifiques, évaluation des stocks et déclaration précise des prises débarquées. Les groupes de travail n'ont pas discuté de l'utilité de la collecte de renseignements sur l'âge et le sexe dans le cadre de la déclaration des prises, pour faciliter les évaluations des stocks. Au Nunavut, un protocole d'entente stipulant les exigences relatives à la déclaration des prises d'ours blancs a été rédigé par les cogestionnaires. On a suggéré qu'une approche semblable pour les morses pourrait être utile. Un participant a demandé si le MPO avait recueilli des renseignements sur la perte après l'abattage auprès des chasseurs de morses. La déclaration des pertes après abattage est une exigence stipulée dans les permis de chasse sportive. Une telle déclaration n'est pas obligatoire pour les chasses de subsistance, bien que le MPO consigne les renseignements relatifs aux pertes après abattage qui lui sont fournis par les organisations de chasseurs et de trappeurs. Les taux de perte après abattage varient selon les saisons, les conditions de chasse et l'expérience des chasseurs. Le rapport de situation de 2006 du COSEPAC indiquait un maximum de 32 % de perte après abattage pour le bassin Foxe. Aucun nouveau renseignement n'a été fourni par les participants à la réunion à ce sujet.²

La prise débarquée de morses a été présentée pour les chasses sportives effectuées dans le Nunavut et à Salluit depuis 2004. Le Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut, qui dispose de l'autorité nécessaire pour fixer les limites non quantitatives pour le total autorisé des captures, examine les demandes de chasse sportive aux morses chaque année et transmet ses décisions d'approbation au MPO. Les chasses sportives approuvées sont effectuées en vertu d'un permis, délivré par le MPO, obligatoire étant donné que le chasseur n'est pas un bénéficiaire. Les chasses sportives sont dirigées par une pourvoirie de la communauté locale. Des règles précises indiquent les parties des morses tués que le chasseur peut rapporter de la communauté à des fins personnelles. Cape Dorset et Grise Fiord ont demandé peu de permis de chasse sportive tandis que Hall Beach, Igloolik et Coral Harbour ont été assez actives dans ce domaine, bien qu'un nombre relativement faible de morses ait été débarqué. En 2008-2009 et 2009-2010, un moratoire sur la chasse sportive a été mis en place à Igloolik. Kimmirut a reçu une approbation pour effectuer des chasses sportives pendant trois ans (de 2004 à 2006) et Qikiqtarjuaq pendant deux ans (2005 et 2006), mais aucun morse n'a été débarqué. Resolute Bay et Arviat ont reçu une approbation l'année dernière pour des chasses sportives, mais aucun morse n'a été capturé.

Chasse au Groenland

Présentateur : Fernando Ugarte, Institut des ressources naturelles du Groenland

Les morses se trouvent le long des côtes est et ouest du Groenland. Les morses du nord-ouest du Groenland font partie du stock de la baie de Baffin (population du Haut-Arctique canadien),

² Depuis la réunion, nous avons été informés que selon les groupes de travail sur les morses, les taux de perte après abattage peuvent varier de 5 % à 32 % (A. McPhee, comm. pers.).

tandis que ceux situés dans l'ouest du Groenland font partie du stock du détroit de Davis et de la baie d'Hudson (population du centre de l'Arctique canadien).

Un aperçu des recherches sur les morses au Groenland est donné. Une grande partie des recherches a été effectuée à l'aide d'un marquage par satellite pour différentes raisons, notamment l'étalonnage des relevés aériens, ainsi que pour étudier les déplacements des morses et l'identité des stocks. Des analyses de l'ADN ont également permis d'identifier les stocks et de déterminer la répartition des sexes dans les prises. Tous les chasseurs de morses ont dû donner un morceau de viande à la clinique de soins de santé locale, qui devait analyser les échantillons pour déceler la trichinose. Les chercheurs aimeraient intensifier l'échantillonnage à l'avenir. Le Groenland effectue des relevés aériens pour différentes espèces et populations de mammifères marins, y compris le morse. En 1998, 100 chasseurs ont répondu à des questions sur leurs prises, le climat et d'autres facteurs. Il ne s'agissait pas des mêmes entrevues que celles effectuées au sujet des ours blancs. On espère que le rapport sera terminé en 2012. Le gouvernement du Groenland collecte également des statistiques sur les prises pour le morse, notamment l'endroit où l'animal a été tué, le moyen de transport utilisé par les chasseurs, la longueur des défenses et le sexe de l'animal. L'exploration sismique pour la recherche de pétrole et de gaz, est très importante dans l'ouest du Groenland. Dernièrement, le gouvernement du Groenland a utilisé dans des études d'impact sur l'environnement les renseignements figurant dans les rapports de prises afin de pouvoir tenir compte des lieux de chasse dans les décisions concernant l'industrie pétrolière.

Depuis 2007, on utilise sur des morses un petit émetteur satellite qui peut être installé sans anesthésique. Ce dispositif, et les méthodes correspondantes, ont été élaborés en collaboration avec les chasseurs. Les chercheurs travaillent avec les chasseurs pour mener une expédition (traîneaux, bateaux et chiens) en vue de procéder à un marquage de morses à la lisière des glaces; ce sont les chasseurs qui effectuent le marquage. Pour évaluer l'effet du marquage sur les morses, des tests ont été effectués dans une colonie du Parc national du Nord-Est du Groenland. On a utilisé un fusil à air comprimé avec une flèche, comme dans l'ouest du Groenland, pour installer un émetteur sur le dos de trois morses reconnaissables. L'un de ces morses, dont l'âge est estimé à 20 ans, avait été marqué précédemment à l'aide d'une étiquette sur la défense en 1999, puis en 2002. Les trois morses ont continué à se comporter normalement après le marquage. Un émetteur a fonctionné peu de temps, mais les deux autres émetteurs ont duré un et six mois.

De nouveaux règlements plus stricts concernant les morses, incluant des quotas, sont entrés en vigueur en 2007. Les morses ne peuvent être capturés que par des chasseurs à temps plein, c'est-à-dire ceux qui tirent plus de 50 % de leur revenu de la chasse et de la pêche. Seuls les petits bateaux et les traîneaux peuvent être utilisés pour le transport durant la chasse au morse. Les petits et les femelles sont protégés, sauf à Qaanaaq (nord-ouest du Groenland). Les morses sont maintenant présents uniquement sur la glace; il ne reste plus aucune échouerie terrestre dans l'ouest et le nord-ouest du Groenland. Les règlements interdisent la chasse au morse sur terre ou en été, bien qu'il n'y en ait pas à ce moment de l'année. Les morses doivent être harponnés avant d'être tués. Les quotas sont fixés par périodes de trois ans et le transfert d'une année sur l'autre au cours d'une période est autorisé. Des agents de la faune sont présents dans la plus grande partie du Groenland, sauf dans la zone de la baie de Baffin.

Il y a deux façons de chasser le morse au Groenland : en bateau et depuis la lisière des glaces. Dans le détroit de Davis, les Inuits ne chassent qu'en bateau, tandis que dans le nord-ouest du Groenland, ils chassent surtout depuis la lisière des glaces, bien qu'il y ait eu davantage de chasse en bateau depuis quelques années en raison de la détérioration de l'état des glaces. Il a été difficile d'obtenir des renseignements sur les taux de perte après l'abattage, car les

chasseurs sont peu disposés à en parler. Le gouvernement a donc supposé que les chasses en bateau et sur la glace ont des taux de perte après abattage d'environ 15 % et 0 % respectivement.

L'évaluation la plus récente des morses effectuée par la North Atlantic Marine Mammal Commission a eu lieu en novembre 2009. Le Groenland a ajusté les quotas relatifs aux morses à la suite de cette évaluation. En vertu de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), l'exportation des espèces inscrites à l'annexe I est totalement interdite, celle des espèces inscrites à l'annexe II doit être autorisée par un permis délivré par la CITES et un avis de commerce non préjudiciable, et celle des espèces inscrites à l'annexe III doit être autorisée par un permis délivré par la CITES, mais ne nécessite pas d'avis de commerce non préjudiciable. Le gouvernement du Groenland a instauré une exigence d'avis de commerce non préjudiciable pour les espèces inscrites à l'annexe III, notamment le morse. En 2007, cet avis était négatif pour le morse au Groenland, mais il est devenu positif en 2011.

L'analyse des prises historiques dans l'ouest du Groenland, qui font partie du stock du détroit de Davis et de la baie d'Hudson, a donné une estimation d'environ 9 000 morses en 1900. Ce chiffre a ensuite beaucoup baissé à cause des baleiniers européens et nord-américains, puis est resté relativement stable depuis 1960. Les relevés effectués en 2006 et en 2008 ont permis d'estimer le nombre de morses dans l'ouest du Groenland à environ 3 000. L'avis scientifique pour ce stock est un prélèvement de 89 animaux par an (y compris les animaux capturés dans les eaux canadiennes), ce qui donnerait une probabilité de hausse de 70 % (taux de remplacement annuel de 130 morses [intervalle de confiance de 90 % : 61 à 190]). Au Groenland, le quota pour ce stock est de 61. Entre 2007 et 2011, les prises réelles ont varié entre 28 et 62 morses. La prise prévue à Iqaluit, Pangnirtung et Qikiqtarjuaq était d'environ 16 morses. Si l'on suppose un taux de perte après abattage de 15 %, cela donnerait des prélèvements annuels prévus de 89 (c.-à-d. $[61 + 16] \times 1,15$), ce qui est conforme à l'avis.

Dans le nord de la baie de Baffin, l'abondance des morses en 2009 a été estimée à 2 700. Selon la modélisation, cette population a été fortement décimée puisqu'elle était d'environ 10 000 morses en 1900, mais l'incertitude concernant ces données historiques est beaucoup plus grande que pour les données sur l'ouest du Groenland. L'avis scientifique pour ce stock est un prélèvement de 68 animaux par an (y compris les animaux capturés dans les eaux canadiennes), ce qui donnerait une probabilité de hausse de 70 % (taux de remplacement annuel de 84 morses [intervalle de confiance de 90 % : 31 à 140]). Au Groenland, le quota pour ce stock est de 64. Entre 2007 et 2011, les prises réelles ont varié entre 60 et 91 morses. La prise prévue à Grise Fiord est de quatre morses. Si l'on suppose un taux de perte après abattage compris entre 0 % de 15 %, cela donnerait des prises annuelles prévues de 68 à 78 selon le même taux d'abattage et de perte (c.-à-d. $[64 + 4] \times 0$ ou $[64 + 4] \times 1,15$). Un prélèvement annuel de 68 est conforme à l'avis et un prélèvement annuel de 78 est conforme au taux de remplacement. Après de longues discussions, le Groenland a décidé que les prises combinées du Groenland et du Canada sont durables pour les deux stocks. Les nouvelles estimations de la population et les données recueillies durant les plongées seront utiles pour les futures réévaluations. Il sera également utile de connaître la répartition par âge et sexe des prises débarquées pour les futures évaluations.

Plusieurs questions et commentaires ont été formulés au sujet de l'information présentée. Le présentateur ne savait pas si le modèle de population utilisé était fondé sur l'âge ou sur le stade biologique. Les rapports de conformité au Groenland sont très bons. Les chasseurs doivent fournir les renseignements sur leurs prises de l'année précédente afin d'obtenir un nouveau permis. Ils déclarent leurs prises à leur municipalité qui transmet l'information au ministère

compétent. Maintenant, les chasseurs comprennent qu'ils auront plus de chances d'augmenter leurs prises s'ils donnent des renseignements exacts sur leurs captures. Cinq grandes communautés (de plus de 1 000 habitants) et environ 20 plus petites vivent sur la côte occidentale du Groenland. La majorité des morses sont capturés par trois communautés du nord-ouest du Groenland et trois autres de l'ouest. Les autres communautés chassent relativement peu de morses par an. La chasse au morse est basée sur une seule étiquette par animal et sur le fait qu'un seul chasseur rapporte l'étiquette afin qu'il n'y ait pas de sur-déclaration.

Historiquement, il y avait de nombreuses échoueries de morses près de Sisimiut (centre-ouest du Groenland) et un peu au nord de cette communauté. Durant la première moitié du siècle dernier, ces échoueries ont été abandonnées, très probablement en raison de la chasse. Les morses s'échouent maintenant sur la lisière des glaces, au large. Si la glace de mer continue de reculer, il se pourrait que les morses soient obligés de revenir s'échouer sur terre. C'est pour cette raison qu'aucune chasse n'est plus autorisée sur la terre ferme. Les morses semblent s'être réfugiés au large avant que le tourisme ne devienne un problème.

Un participant a demandé pourquoi le Canada n'est pas membre de la North Atlantic Marine Mammal Commission. Étant donné qu'il s'agit d'une question politique, le sujet n'a pas été approfondi.

Un participant a demandé si l'on a décelé des signes de maladie de la peau chez les morses à la suite de l'accident aérien du B-52 américain près de la base aérienne de Thule, dans le nord-ouest du Groenland, en 1968. L'avion, qui s'est écrasé sur la glace de mer, transportait des bombes atomiques qui se sont fissurées et ont provoqué une contamination radioactive. On n'a noté aucune preuve de maladie de la peau chez les morses dans la région. Le présentateur a mentionné qu'au cours des dernières années, le tourisme, la pêche, l'exploration sismique et par forage ont augmenté, même en hiver, ainsi que les activités de transport connexes. Leurs effets sur les morses n'ont pas encore été étudiés. En réponse à une autre question, le présentateur a déclaré qu'il n'avait entendu parler d'aucune activité volcanique importante au Groenland, même si des cendres arrivent parfois d'Islande.

Un autre participant a demandé si l'âge ou le sexe étaient pris en compte pour les quotas. Seuls les mâles adultes peuvent être prélevés du stock du détroit de Davis. La majorité des chasseurs déclarent chasser des mâles adultes, mais les échantillons d'ADN indiquent que de nombreuses femelles ont également été tuées. Il est apparemment plus difficile de distinguer les mâles des femelles sur le terrain qu'on le pensait au départ. Il faudra de nombreuses discussions avec les chasseurs pour trouver une réglementation appropriée à ce sujet. La chasse non contrôlée de mammifères marins n'a plus lieu au Groenland, ainsi que le mentionnent des rapports précédents du COSEPAC. Les quotas annuels actuels pour les deux stocks de morses situés le long de la côte ouest du Groenland sont de 60 à 70. Les prises avant le début des années 2000 étaient supérieures d'environ 30 % à ce chiffre.

Les participants se demandent s'il serait possible de réduire à 15 % le taux de perte après abattage de 32 % constaté dans les eaux canadiennes, comme c'est le cas au Groenland, si les chasseurs commençaient par harponner les animaux. Le taux de 32 % indiqué dans le rapport de situation du COSEPAC était une limite supérieure. Au Groenland, un taux de 0 % a été utilisé pour les chasses sur la glace et un taux maximum de 15 % pour les chasses en bateau, ce qui fait que tous les taux de perte déclarés sont fondés sur les mêmes études. Ceci étant dit, si les animaux étaient d'abord harponnés, cela réduirait les pertes dues à la chasse.

Plusieurs participants ont dit que l'impact de la chasse sur les morses était assez faible par rapport à d'autres menaces.

Nunatsiavut

Présentatrice : Julie Whalen, Secrétariat des Torngat

On voit rarement des morses dans la région de Nunatsiavut (au Labrador) de nos jours. Le rôle principal du participant de Nunatsiavut pendant cette réunion consistait à apprendre la manière dont les connaissances traditionnelles des peuples autochtones sont utilisées dans le cadre des processus du COSEPAC. En fonction de ces informations, le Secrétariat des Torngat et le gouvernement du Nunatsiavut détermineront s'ils ont des renseignements pertinents à communiquer au COSEPAC.

Recherche

Certains participants pensent que les émetteurs provoquent des maladies chez les morses et les désorientent. Les chercheurs du MPO ont indiqué que les émetteurs sont environ de la taille d'un briquet BIC. Ils sont installés à l'aide de harpons plus petits qu'un harpon à phoques, qui insèrent l'émetteur sous la peau à environ 1,5 pouce de profondeur. Les émetteurs n'ont une durée de vie que de trois mois, et ne fournissent donc pas de renseignements sur les déplacements à long terme. Le premier médicament administré aux morses durant le marquage affectait le comportement; on a donc passé à un autre, qui s'est révélé efficace sur les morses dans le Haut-Arctique, mais inefficace sur les morses autour du sud-est de l'île de Baffin. Cinq à dix morses sont morts en raison du marquage. En 2007, les chercheurs canadiens ont arrêté d'administrer des médicaments aux morses. De nombreux participants ont dit qu'ils n'approuvent pas les études qui impliquaient la manipulation des morses et la fixation d'émetteurs satellites sur ceux-ci en raison du risque de blessure et d'infection subséquente, qui pourrait entraîner des maladies et des décès dans les colonies de morses. Les chercheurs ont dit qu'ils n'ont trouvé aucune preuve de propagation d'une infection d'un animal à un autre résultant du marquage. Un autre participant a mentionné que les morses peuvent parfois se faire saigner simplement en se grattant.

Prédation

Les ours blancs et les épaulards sont des prédateurs connus du morse. Les ours blancs chassent en général autour des sites d'échouerie et attrapent des femelles et des jeunes plutôt que de grands mâles. On sait qu'ils tuent des femelles gravides et qu'ils arrachent le fœtus du ventre de la mère pour le manger. Un participant a remarqué qu'étant donné que la glace s'est rompue plus tôt ces dernières années dans sa région, la prédation des ours blancs a augmenté sur les sites d'échouerie des morses et sur les sites de nidification des canards tels que les eiders (genre *Somateria*). Un participant a demandé si un site d'échouerie serait abandonné si un morse y était tué. Personne ne connaissait vraiment la réponse. Un chercheur du MPO a signalé avoir vu des morses et des ours coexister à Manning Island, dans le bassin Foxe, au cours des deux dernières années. La mort des morses est aussi causée par les affrontements et les dommages dus au piétinement. Au cours des dernières années, on a observé davantage de morses dans le nord du bassin Foxe que par le passé, notamment quelques animaux qui avaient été piétinés, puis attrapés par des ours. Les participants ont prédit que les morses éviteraient ensuite ces sites d'échouerie.

Une discussion a lieu concernant un morse trouvé avec une blessure circulaire sur le dos. On a émis l'hypothèse que la blessure aurait été causée par une attaque de requin, même si certains participants ont émis des doutes quant au fait qu'un requin pouvait infliger une morsure à

travers le cuir d'un morse. Des marques de morsures circulaires attribuées aux requins ont été observées sur des narvals dans le sud du Groenland.

Maladies

Un participant a décrit un incident dans lequel la peau d'un morse marqué dans le bassin Foxe est devenue rouge. L'animal a ensuite été tué par un chasseur près de Hall Beach et la viande a servi à nourrir les chiens. Aucun échantillon de l'animal n'a été remis au MPO. Le participant pensait que les produits chimiques présents dans l'eau rendaient les morses plus sensibles aux maladies. Au moins un autre cas récent de morse malade présentant des « lésions » sanguinolentes et une peau rougeâtre a été observé dans le bassin Foxe. Des photographies ont été prises et transmises au spécialiste des maladies du MPO à Winnipeg, mais aucun échantillon n'a été prélevé. Cela peut s'apparenter aux récents rapports inhabituels de phoques et morses malades et léthargiques signalés dans les eaux de l'Alaska. Aucun morse malade n'a été signalé au Groenland.

À Igloodik, des échantillons de langue prélevés sur des morses ont été envoyés pour analyse afin de déterminer si un animal avait été infecté par des vers *Trichinella*. Au Nunavik, la société Makivik dispose d'un centre de recherche qui teste les échantillons de morse soumis par les communautés afin de déceler la trichinose. Les femelles ne sont souvent pas testées, car elles ont rarement la trichinose. Le délai pour obtenir les résultats des analyses est généralement de 24 heures environ. Certains échantillons sont envoyés pour des analyses plus approfondies et tous les échantillons reçus sont archivés. Les participants du Nunavut ont dit que si la maladie devenait prévalente chez les morses, il faudrait trouver un moyen d'analyser rapidement la viande avant de la vendre à d'autres communautés.

Développement industriel

Certains participants ont signalé une augmentation du nombre de transmetteurs acoustiques sous-marins dans les eaux de l'Arctique et que ceux-ci ont des effets négatifs sur les mammifères marins. Ces appareils sont utilisés par les entreprises d'exploitation minière (p. ex., la Baffinland Iron Mines Corporation) et les scientifiques du gouvernement pour effectuer leurs recherches. Quatre transmetteurs ont été installés depuis un navire dans le bassin Foxe à l'été 2011, après quoi un signal était envoyé du navire vers le mouillage. Ces appareils semblent émettre des sons audibles par les mammifères marins, mais pas par les humains, et poussent les phoques et les baleines à modifier leurs déplacements et leurs voies migratoires. On a observé moins de phoques annelés, de phoques tachetés et de morses au cours des dernières années dans les zones où ces appareils ont été déployés et ce changement est attribué à la présence des transmetteurs acoustiques.

Les participants ont discuté de la nature de ces appareils : à savoir s'il s'agit de transmetteurs acoustiques, de dispositifs d'écoute passive ou de mouillages océanographiques qui n'émettent pas de son. Les dispositifs sismiques utilisés dans les eaux du Groenland peuvent émettre des signaux forts. Près de Vancouver, des baleines se sont échouées sur des plages à cause de sonars puissants. Aucun chercheur canadien présent à la réunion n'avait entendu parler de transmetteurs semblables utilisés dans l'est de l'Arctique canadien. Sur la côte ouest du Groenland, dans le détroit de Davis, le gouvernement du Groenland a déployé des récepteurs acoustiques passifs pour mesurer les courants et la température de l'eau dans des zones où se trouvent de grandes baleines, mais ces appareils n'émettent pas de son. Il déploie également des « rowboats » (planeurs) qui émettent un « bip » pour s'orienter dans l'eau afin de pouvoir voir comment l'eau se déplace. Le MPO a installé trois dispositifs acoustiques passifs et des

appareils de mesure de la pression des marées dans le détroit d'Hudson, à 40 milles des côtes du Nunavik, à l'automne 2011, pour enregistrer la pollution sonore.

On a abordé le sujet des activités sismiques dans les eaux du Groenland. Des essais doivent être effectués entre le 1^{er} août et le 30 septembre, après que les narvals ont migré dans la baie de Melville et le détroit de Lancaster. La portée de l'essai sismique est très importante : dans toute la baie de Baffin et à l'extrémité nord du détroit de Davis, jusqu'à la frontière marine entre le Canada et le Groenland. Des forages pétroliers ont eu lieu plus près de la ligne de côte du Groenland. Pour les mammifères marins, la plus grande menace liée à l'exploitation du gaz et du pétrole est un déversement de pétrole à partir d'un puits sous-terrain ou d'un navire. Cela poserait un problème pour le Canada car le vent et les courants pousseraient le déversement vers l'ouest, dans les eaux canadiennes. Le gouvernement du Groenland soutient les essais sismiques en raison des avantages économiques.

Un participant a fait remarquer que la communauté internationale montre de l'intérêt pour le passage du Nord-Ouest en tant que passage maritime. Il a été décidé qu'il faut cartographier le plancher océanique à cette fin. La cartographie sous-marine a été relativement limitée dans l'archipel du Canada jusqu'à présent, mais plus importante plus au nord. Si la cartographie était réalisée à l'aide de techniques sismiques ou même de laser, cela produirait des sons très puissants qui auraient des répercussions sur les mammifères marins.

Les activités d'exploitation minière au Nunavut et dans le Nunavik s'intensifient. La région du Nunavik est riche en minéraux et plusieurs projets miniers sont en cours. L'un d'eux est la mine Raglan, qui produit du nickel depuis 1997 et dont la production pourrait augmenter. Le concentré de minerai est transporté dans des minéraliers de l'est de la baie Déception à travers le détroit d'Hudson au cours de la saison de transport. La rupture des glaces provoquée par le navire a des répercussions négatives sur les phoques reproducteurs. Une autre mine (Nunavik Nickel), située au sud de la mine Raglan, devrait commencer sa production bientôt et continuer durant de nombreuses années. Une mine est également prévue autour de Quaqtaq.

Au Nunavut, certaines exploitations minières sont déjà en cours et on en propose davantage. La Baffinland Iron Mines Corporation a proposé d'exploiter le minerai de fer et de le transporter entre Mary River, au nord de l'île de Baffin, et le Nunavut. Si le projet va de l'avant, du minerai de fer à haute teneur sera envoyé du bras de mer Steensby, dans le nord-est du bassin Foxe, jusqu'aux marchés européens, dans des navires brise-glaces à fort tonnage. Ces énormes navires transiteraient par le bassin Foxe et le détroit d'Hudson tous les deux jours, à l'année longue, pendant 21 ans. L'énoncé final des incidences environnementales a été soumis par la Baffinland Iron Mines Corporation à la Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions. Il sera distribué au MPO et aux autres autorités aux fins d'examen une fois qu'il aura passé l'examen de conformité. En plus de la mine Mary River, il y aura au moins une ou deux mines pour les métaux précieux et autres, avec le transport connexe, près de Rankin Inlet. On explore également le potentiel d'exploitation minière dans les îles Belcher et à Roche Bay, près de Hall Beach. Il est possible que la mine Roche Bay soit un projet encore plus grand que la mine Mary River. Toutes les opérations minières qui dépendent du transport pour exporter leurs produits peuvent avoir des répercussions négatives sur les morses.

Les participants ont demandé quels effets les résidents d'Arctic Bay ont remarqués pendant et après la fermeture de la mine de Nanisivik. Quand la mine était exploitée, le concentré de minerai a été expédié vers le sud entre la fin du mois de mai et la mi-novembre pendant de

nombreuses années³. Les navires larguaient leurs eaux de ballast une fois arrivés à Nanisivik. Pendant cette période, le nombre de narvals à la limite de dislocation des glaces a diminué et les densités de phoques ont décliné. Les morues et d'autres poissons sont partis en raison du largage des eaux de ballast dans le port. Depuis la fermeture de la mine et l'arrêt de la circulation maritime, davantage de narvals utilisent maintenant la limite de dislocation des glaces et les densités de phoques et de poissons à proximité du port ont augmenté. Au Nunavik, des répercussions négatives semblables ont été observées sur l'omble chevalier en raison des chargements et déchargements dans les installations portuaires associées aux activités minières et dans les communautés où les bateaux de croisière font escale.

Une augmentation de la circulation maritime dans l'est de l'Arctique, surtout de grands navires effectuant des trajets réguliers, causerait des problèmes associés aux eaux de ballast. Les participants ont discuté de la manière dont les navires utilisent l'eau de ballast et de son impact sur la flore et la faune benthiques, ainsi que sur la chaîne alimentaire. Si les navires proviennent du Canada, ils n'ont pas à changer leur eau de ballast. Les navires ne provenant pas du Canada doivent changer leur eau de ballast au milieu de l'Atlantique. Il existe de nouveaux règlements internationaux qui obligeront les navires à conserver leur eau de ballast et à la traiter à la chaleur ou à la lumière. Les navires doivent respecter certaines normes à cet effet, notamment tuer un certain nombre ou un certain pourcentage des organismes exotiques présents dans l'eau de ballast.

Les répercussions du projet de la mine Mary River sur les morses ont été examinées. Le bruit provenant des gigantesques minéraliers tout le long de la route de navigation, notamment le sonar utilisé pour guider les navires, ainsi que les avions desservant le port de Steensby, dérangeront les morses présents dans la région. Les eaux de ballast larguées par les minéraliers dans le port de Steensby et leurs répercussions sur la faune et la flore locales pourraient aussi être importantes. D'autres menaces issues du projet pouvant toucher les morses ont aussi été examinées. Même si certains participants pensent que les morses s'habitueront à la circulation maritime, la majorité d'entre eux insiste sur le fait que les morses sont très sensibles aux perturbations et reconnaît que les activités de transport associées au nombre proposé et à la taille probable des futures exploitations minières dans l'est de l'Arctique représenteraient une menace grave pour le morse.

Un participant a signalé que le brassage des sédiments découlant des activités d'Hydro-Québec a des répercussions sur le régime alimentaire des morses. Un autre participant a posé des questions sur les possibles dangers liés au transport d'uranium si le projet de mine près du lac Baker voit le jour. Une autre personne a demandé s'il serait possible d'établir des sanctuaires de morses.

Pollution : Contaminants et substances toxiques

Le largage des eaux d'égout brutes par les navires de croisière dans l'Arctique a été défini comme une préoccupation, car il pourrait avoir un impact négatif sur les organismes filtreurs, tels que les palourdes, dont les morses se nourrissent. On a mentionné que certains règlements de Transports Canada contrôlent les rejets en mer. Un participant pensait que les navires devaient conserver leurs eaux usées jusqu'à ce qu'ils atteignent un port dans lequel ils peuvent les décharger dans des citernes. Les déversements de pétrole et les accidents maritimes qui entraînent le naufrage des navires ont également été définis comme des préoccupations pour les morses en raison du risque de rejet de contaminants et de pollution. Le Programme

³ Les minéraliers effectuaient plusieurs trajets chaque année, qui s'ajoutaient aux opérations normales de transport maritime.

international de surveillance et d'évaluation de l'Arctique surveille les polluants dans les eaux arctiques. On recommande aux femmes enceintes de ne pas manger de morse en raison des niveaux actuels de contaminants dans la viande.

Perturbations sonores ou issues de l'écotourisme

Les chasseurs signalent que les morses sont facilement perturbés par le bruit et fuiront temporairement les bruits des navires, que ces derniers soient gros ou petits. Le tourisme augmente dans l'Arctique et certains touristes voyagent maintenant dans les zones d'échouerie de morses dans des canots pneumatiques à coque rigide. Il est important que ces zones demeurent non perturbées et c'est pourquoi il existe des règlements qui interdisent aux touristes de visiter les sites d'échouerie. On ne sait pas très bien comment surveiller de manière efficace les visites des échoueries et faire appliquer ces règlements. Un participant souligne que le Conseil du milieu marin du Nunavut avait été récemment créé, conformément à l'article 15.4.1 de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut. Durant les réunions préliminaires, le tourisme, le développement et les eaux de ballast ont été définis comme des problèmes, et un symposium sera organisé l'année prochaine pour en discuter.

Comme on l'a vu dans la section sur le développement industriel, le bruit lié aux activités d'exploitation minière dans les sites portuaires et le long des routes de navigation est une préoccupation importante pour une espèce aussi sensible que le morse. L'espèce risque de ne pas s'habituer à la pollution sonore continue et de se déplacer vers des habitats sous-optimaux, ce qui pourrait avoir des répercussions négatives à l'échelle du stock ou de la population.

Changements climatiques

Les participants se sont demandé si la productivité marine augmenterait ou diminuerait du fait des changements climatiques. Une étude, menée au Groenland sur la productivité à différentes années, a enregistré une plus grande productivité dans les années sans glace, probablement parce que la saison de croissance a commencé plus tôt ces années-là. Cependant, on a remarqué que le type d'algues aurait une influence sur le fait que la productivité marine augmente ou diminue en fonction de l'état des glaces, et sur la mesure dont elle augmente ou diminue. La discussion n'a pas continué étant donné que personne ne possédait l'expertise océanographique nécessaire pour fournir des renseignements utiles.

Selon les modèles actuels de changements climatiques, il n'y aura plus de glace de mer dans 50 ans; cependant, ces modèles ne prennent pas en compte d'autres facteurs tels que les éruptions volcaniques, pouvant provoquer un refroidissement. En générale, les participants étaient préoccupés par les répercussions potentielles des changements climatiques, mais il n'existe encore aucune preuve de tels effets sur les morses dans les eaux canadiennes. Ils pourraient être moins importants pour les morses que pour d'autres espèces telles que les phoques annelés, car les morses peuvent s'échouer sur les terres, et le font. Un participant a expliqué que son père lui disait que lorsque la mer est agitée, il est temps pour les morses de commencer à migrer. Cette année, les morses ont commencé à migrer plus tôt en raison de la fonte des glaces.

L'adaptabilité des morses aux conditions environnementales changeantes a été examinée. Elle dépend souvent de la rapidité des changements environnementaux. Les morses peuvent probablement s'adapter dans une certaine mesure, mais si la répartition ou le type des proies change, les prévisions deviennent plus difficiles. Historiquement, cette espèce vivait plus au sud qu'aujourd'hui; les morses devraient donc pouvoir vivre sans glace de mer tant qu'ils ont des endroits pour se nourrir et se reposer.

Espèces envahissantes

La menace des espèces envahissantes a été abordée. Le crabe vert d'Europe (*Carcinus maenas*), le crabe chinois (*Eriocheir sinensis*) et certains tuniciers (Tunicata) qui se nourrissent de mollusques et de crustacés pourraient poser un problème, car ils pourraient faire concurrence aux morses pour trouver de la nourriture. On ne sait pas grand-chose sur la répartition de ces espèces. On les trouve actuellement le long de la côte de Terre-Neuve-et-Labrador. Elles pourraient donc devenir une menace si elles atteignent le détroit d'Hudson, d'où elles pourront facilement se rendre dans la baie d'Hudson.

MOTS DE CLÔTURE

Une fois que le rapport résumant les discussions de la réunion sera achevé, il sera traduit en inuktitut et en français. Les versions en inuktitut et en anglais seront distribuées aux participants et toutes les versions seront publiées sur le site Web du MPO. Toutes les personnes présentes à la réunion, notamment les interprètes, ont été remerciées pour leur participation à la réunion.

COMMUNICATIONS PERSONNELLES

Allison McPhee, Gestion des pêches du MPO, région du Centre et de l'Arctique, Winnipeg (Man.)

M. Bruce Stewart, Arctic Biological Consultants, Winnipeg (Man.)

ANNEXE 1 : CADRE DE RÉFÉRENCE

Cadre de référence

Réunion d'examen par les pairs pré-COSEPAC concernant le morse de l'Atlantique (*Odobenus rosmarus rosmarus*)

Processus d'avis scientifique zonal – Centre et Arctique, Golfe, Québec, Maritimes, Terre-neuve et Labrador

**Du 28 février au 1 mars 2012
Iqaluit, Nunavut**

Président: Don Bowen

Contexte

La première étape de l'application de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP), promulguée en juin 2003, consiste en une évaluation, par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) du risque de disparition d'une espèce. Le COSEPAC, un organisme scientifique consultatif indépendant, a été constitué en vertu du paragraphe 14(1) de la LEP. Son rôle consiste à effectuer des évaluations d'espèces qui serviront de fondement scientifique pour l'inscription de celles-ci à la liste de la LEP. L'évaluation déclenche le processus réglementaire au terme duquel le ministre compétent doit décider ou non d'accepter la désignation établie par le COSEPAC et d'inscrire l'espèce en question à l'annexe 1 de la LEP, ce qui signifie que l'espèce est protégée en vertu de la Loi. Si l'espèce est déjà inscrite à la liste de l'annexe 1 de la LEP, le ministre peut décider de maintenir son inscription, de procéder à un nouveau classement selon l'évaluation du COSEPAC ou de la radier de la liste (article 27 de la LEP).

Le Pêches et Océans Canada (MPO), en tant que producteur et archiviste de données sur les espèces aquatiques marines et certaines espèces aquatiques d'eau douce, doit transmettre au COSEPAC les meilleures données disponibles afin qu'il puisse évaluer de façon précise la situation des espèces visées.

Dans son appel d'offres de l'automne 2011, le COSEPAC demandait la production d'un rapport sur la situation du/de l'/de le morse de l'Atlantique (*Odobenus rosmarus rosmarus*).

Objectifs

L'objectif global de la réunion est de permettre à des pairs d'évaluer l'information actuelle du MPO pouvant servir au COSEPAC à établir le statut du Morse de l'Atlantique dans les eaux canadiennes, y compris les données sur la situation de l'espèce, les tendances observées et les menaces qui pèsent sur elle, tant dans les eaux canadiennes que dans les eaux étrangères, ainsi que les points forts et les limites de cette information. L'information sera ensuite mise à la disposition du COSEPAC, des auteurs du rapport sur la situation de l'espèce et des coprésidents du sous-comité pertinent de spécialistes des poissons. Les produits de la réunion sur l'examen par les pairs (voir ci-dessous) seront présentés sur le site Web du SCCS.

Plus précisément, l'information du MPO se rapportant aux points suivants sera passée en revue dans la mesure du possible.

1) Caractéristiques du cycle vital

- Paramètres de croissance : âge et/ou longueur à maturité, âge maximal et/ou longueur maximale
- Taux de mortalité totale, taux de mortalité naturelle et taux de recrutement (si des données sont disponibles)
- Fécondité
- Durée des générations
- Caractéristiques des premiers stades du cycle vital
- Besoins spécifiques en matière d'habitat ou de niche

2) Examen des unités désignables - Voir les *Lignes directrices pour reconnaître les unités désignables inférieures à l'espèce* 2008 du COSEPAC (http://www.cosewic.gc.ca/fra/sct2/sct2_5_f.cfm)

On procèdera à l'examen de l'information disponible sur la différenciation des populations, ce qui pourrait aider le COSEPAC à prendre une décision quant aux populations inférieures à l'espèce qu'il conviendrait d'évaluer et de désigner.

3) Examen des critères du COSEPAC pour l'espèce dans l'ensemble du Canada et pour chaque unité désignable établie (le cas échéant) selon l'information présentée à l'annexe 1.

4) Décrire les caractéristiques ou éléments de l'habitat de l'espèce dans la mesure du possible et les menaces à cet habitat

Il faut établir les caractéristiques de l'habitat essentiel d'une espèce avant l'évaluation du COSEPAC; la désignation et la quantification ont lieu à l'étape de l'élaboration du programme de rétablissement. L'habitat essentiel est défini dans la LEP comme étant l' « habitat nécessaire à la survie ou au rétablissement d'une espèce sauvage inscrite et qui est désigné comme tel dans le programme de rétablissement ou le plan d'action élaboré pour cette espèce ». Le terme « habitat » est défini comme suit : « s'agissant d'une espèce aquatique, les frayères, aires d'alevinage, de croissance et d'alimentation et routes migratoires dont sa survie dépend, directement ou indirectement, ou aires où elle s'est déjà trouvée et où il est possible de la réintroduire ».

Les lignes directrices suivantes proviennent de l'Avis scientifique du MPO intitulé « Documentation de l'utilisation de l'habitat par les espèces en péril et quantification de la qualité de l'habitat » (http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas/Csas/etat/2007/SAR-AS2007_038_F.pdf).

- a) Fournir des descriptions fonctionnelles des propriétés que doit présenter l'habitat de l'espèce aquatique afin qu'elle puisse accomplir avec succès tous les stades de son cycle vital.

Dans les meilleurs cas, des descriptions fonctionnelles rendront compte à la fois des caractéristiques de l'habitat occupé par l'espèce et des mécanismes par lesquels ces caractéristiques jouent un rôle dans la survie ou dans la fécondité de l'espèce. Néanmoins, dans de nombreux cas, les « descriptions fonctionnelles » doivent se limiter à rendre compte des profils de répartition observés ou attendus dans les sources de données et des types généraux de caractéristiques relatives à l'habitat présentes dans la ou les zone(s) d'occurrence.

L'information sera rarement disponible dans les mêmes proportions pour tous les stades du cycle vital d'une espèce aquatique. Il est même possible que de l'information concernant la répartition soit absente pour certains stades. Il faut, à cet égard, faire preuve de prudence dans l'avis scientifique afin de clairement communiquer les incertitudes et les lacunes dans les connaissances.

- b) Fournir de l'information sur l'étendue spatiale des zones susceptibles de présenter les propriétés recherchées.

Lorsque des données géoréférencées sur les caractéristiques de l'habitat relevées sont disponibles, il est possible de les utiliser pour situer et quantifier approximativement l'habitat de l'espèce. En général, toutefois, il suffit de fournir de l'information narrative sur ce que l'on sait de l'étendue du territoire couvert par les types d'habitat relevés. De nombreuses sources d'information, y compris les connaissances écologiques autochtones et expérientielles, peuvent être mises à profit.

- c) Relever les activités les plus susceptibles de menacer les propriétés qui confèrent leur valeur à ces zones et fournir de l'information sur l'ampleur et les conséquences de ces activités.

Les lignes directrices opérationnelles du COSEPAC exigent que ce dernier tienne compte à la fois de l'imminence de chaque menace qu'il relève et de la valeur de la preuve à l'effet que la menace en question cause effectivement un tort à l'espèce ou à son habitat. L'information et l'avis faisant suite à l'examen pré-COSEPAC doivent couvrir toute l'information disponible sur ces deux sujets. En outre, l'information et l'avis doivent comporter au moins un exposé narratif sur l'importance de l'impact causé par chacune des menaces définies, si celles-ci se concrétisaient.

- d) Recommander les activités de recherche ou les analyses nécessaires pour répondre aux exigences relatives à la formulation d'un avis sur des enjeux concernant l'habitat, si nécessaire, pour l'espèce.

Habituellement, les lacunes dans les connaissances sont relevées, et toutes les recommandations formulées et mises en œuvre à ce stade du processus global peuvent faire en sorte que beaucoup plus d'information soit disponible si une évaluation du potentiel de rétablissement (EPR) ou une planification de rétablissement était requise pour l'espèce.

5) Décrire dans la mesure du possible si l'espèce a une résidence telle que définie dans la LEP

Le terme « résidence » est défini comme suit au paragraphe 2(1) de la LEP : « Gîte - terrier, nid ou autre aire ou lieu semblable - occupé ou habituellement occupé par un ou plusieurs individus pendant tout ou partie de leur vie, notamment pendant la reproduction, l'élevage, les haltes migratoires, l'hivernage, l'alimentation ou l'hibernation ».

6) Menaces

Une menace est toute activité ou processus (aussi bien naturel qu'anthropique) qui a causé, cause ou pourrait causer une atteinte grave à un individu d'une espèce en péril, sa mort ou des modifications de son comportement, ou la détérioration, la destruction et/ou la perturbation de son habitat jusqu'à entraîner des répercussions au niveau de la population. Des facteurs limitatifs naturels, comme le vieillissement, les maladies et la prédation, qui limitent la répartition

et/ou l'abondance d'une espèce, ne sont pas normalement considérés comme des menaces à moins d'être modifiés par l'activité humaine ou de constituer une menace à une population de très petite taille ou à une population isolée. De la distinction entre les menaces générales (p. ex. activité du transport) et les menaces spécifiques (p. ex. collisions avec les navires) attribuables à des activités générales.

Dresser une liste des menaces pesant sur les espèces ainsi qu'une description de ces menaces en tenant compte :

- De menaces qui peuvent entraîner des dommages sérieux ou irréversibles chez les espèces en question. Il est important de définir l'ampleur (la gravité), l'étendue (spatiale), la fréquence (temporelle) et la certitude causale de chaque menace.
- La certitude causale de chaque menace doit être évaluée et clairement énoncée, car les menaces identifiées peuvent être fondées sur la vérification des hypothèses (en laboratoire ou sur le terrain), les observations, l'opinion d'un expert ou des prévisions.

7) Autres

En dernier lieu, si le temps le permet, examiner d'autres indicateurs de la situation de chaque espèce qui pourraient aider à évaluer le risque de disparition de l'espèce et à rédiger les rapports du COSEPAC sur la situation des espèces. Cela comprend la probabilité d'un déclin imminent ou de la poursuite du déclin de l'abondance de l'espèce ou de son aire de répartition.

Document(s) de travail

Tout document de travail lié à l'état du morse de l'Atlantique passé en revue à la réunion sera distribué à tous les participants d'ici 14 février 2012.

Publications prévues

Les principales conclusions/recommandations établiront le fondement pour l'évaluation, par le COSEPAC, de la situation des populations canadiennes des morse de l'Atlantique. La version définitive du procès-verbal de la réunion sera diffusée sous forme d'un compte rendu du SCCS. Il est également prévu que les documents de travail présentés pour étude seront publiés dans un document de recherche du SCCS.

Participants

Les intervenants suivants devraient participer à la réunion :

- Secteurs concernés du MPO
- Auteur du rapport de situation du COSEPAC
- Membres du COSEPAC (coprésidents et/ou spécialistes de sous-comités)
- Groupes autochtones
- Autres spécialistes externes invités au besoin

Critère du COSEPAC – Population totale en déclin :

- a. Résumer les tendances globales de la taille des populations (nombre d'individus matures et nombre total dans les populations) sur la période la plus longue possible, en particulier au cours des trois dernières générations (où une génération correspond à l'âge moyen des géniteurs). Présenter les données sur une échelle appropriée pour expliquer le taux de déclin.
- b. Déterminer les menaces pesant sur l'abondance - dans les cas où des déclin se sont produits au cours des trois dernières générations, résumer la mesure dans laquelle les causes des déclin sont comprises, ainsi que les indications qui montrent qu'ils résultent de la variabilité naturelle, de la perte d'habitat, de la pêche ou d'autres activités humaines.
- c. Dans les cas où des déclin se sont produits au cours des trois dernières générations, résumer les indications qui montrent qu'ils ont cessé et qu'ils sont réversibles, en précisant les échelles temporelles probables de cette réversibilité.

Critère du COSEPAC – Petite aire de répartition, et déclin ou fluctuation : pour l'espèce dans l'ensemble du Canada et les unités désignables relevées, à l'aide de l'information des évaluations les plus récentes :

- a. Indiquer la superficie actuelle de la zone d'occurrence (en km²) dans les eaux canadiennes.
- b. Indiquer la superficie actuelle de la zone d'occupation (en km²) dans les eaux canadiennes.
- c. Résumer les changements dans les superficies des zones d'occurrence et d'occupation sur la plus longue période possible, en particulier pour les trois dernières générations.
- d. Résumer toutes les indications montrant qu'il y a eu des changements dans le niveau de fragmentation de l'ensemble de la population ou une réduction du nombre d'unités de métapopulation.
- e. Indiquer la proportion de la population qui se trouve dans les eaux canadiennes, les profils de migration (s'il y a lieu) et les aires de reproduction connues.

Critère du COSEPAC – Petite population totale et déclin et Très petite population ou aire de répartition limitée : pour l'espèce dans l'ensemble du Canada et les unités désignables relevées, à l'aide de l'information des évaluations les plus récentes :

- a. Présenter dans un tableau les meilleures estimations scientifiques du nombre d'individus matures.
- b. S'il y a vraisemblablement moins de 10 000 individus matures, résumer les tendances du nombre de ces individus au cours des dix dernières années ou des trois dernières générations et, dans la mesure du possible, les causes de ces tendances.

Résumer les options de combinaison des relevés permettant d'évaluer la situation de l'espèce, ainsi que les mises en garde et les incertitudes associées à chaque option.

Pour les stocks transfrontaliers, résumer la situation de la ou des population(s) à l'extérieur des eaux canadiennes, et préciser si l'immigration à partir de populations externes est probable.

ANNEXE 2 : MEETING PARTICIPANTS

NAME	Affiliation / Community
Akkuardjuk, Michel	Organisation de chasseurs et de trappeurs d'Arviq (HTO) (Repulse Bay)
Arlooktoo, Kiponik	Organisation de chasseurs et de trappeurs de Mayukalik (Kimmirut)
Arreak, Lazarus (interprète)	Innirvik Support Services Ltd
Bowen, Don (Président)	MPO (Secteur des Sciences, région des Maritimes)
Cleator, Holly	MPO (Secteur des Sciences, région du Centre et de l'Arctique)
Currie, Amanda	MPO (Gestion des pêches, région du Centre et de l'Arctique)
Curtis, Martyn	MPO (Espèces en péril, région du Centre et de l'Arctique)
Delisle-Alaku, Adamie	Société Makivik
Hamilton, Jason	MPO (Secteur des Sciences, région du Centre et de l'Arctique)
Hidgon, Jeff	Coauteur du rapport de situation du COSEPAC
Idlout, Simon	Organisation de chasseurs et de trappeurs de Resolute
Ikkidluak, Elisapee (Interpreter)	Innirvik Support Services Ltd
Irngaut, David	Organisation de chasseurs et de trappeurs d'Igloodik
Irngaut, Paul	Nunavut Tunngavik Inc.
Kango, Joshua	Organisation de chasseurs et de trappeurs d'Amaruq (Iqaluit)
Kaunak, Levi	Organisation de chasseurs et de trappeurs de Hall Beach
Kilabuk, Patrick	Organisation de chasseurs et de trappeurs de Pangnirtung
Kimmaliardjuk, Eli	Organisation de chasseurs et de trappeurs d'Aqigiq (Chesterfield Inlet)
Kruger, Lia	MPO (Secteur des Sciences, région du Centre et de l'Arctique)
Magera, Anna	Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut
Martin, Kathleen	MPO (Secteur des Sciences, région du Centre et de l'Arctique)
Natanine, Jerry	Organisation de chasseurs et de trappeurs de Nangmoutaq (Clyde River)
Newkingnak, Toomasie	Organisation de chasseurs et de trappeurs de Nattivak (Qikiqtarjuaq)
Ningiuk, Joanassie	MPO (agent des pêches, région du Québec, Inukjuak)
Nirlungayuk, Gabriel	Nunavut Tunngavik Inc.
Noah, Charlie	Organisation de chasseurs et de trappeurs d'Iviq (Grise Fiord)
Oovaut, Johnny	Conseil de gestion des ressources fauniques de la région marine du Nunavut
Oyukuluk, Qaumayuq	Organisation de chasseurs et de trappeurs d'Ikajutit (Arctic Bay)
Qaunaq, Matthias	Organisation de chasseurs et de trappeurs de Mittimatalik (Pond Inlet)
Sala, Harry	Organisation de chasseurs et de trappeurs de Sanikiluaq
Schneidmiller, Adam	Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut
Stephenson, Sam	MPO (Espèces en péril, région du Centre et de l'Arctique)
Stewart, Bruce	Coauteur du rapport de situation du COSEPAC
Stewart, Rob	MPO (Secteur des Sciences, région du Centre et de l'Arctique)
Tapaungai, Kovianatuliaq	Organisation de chasseurs et de trappeurs d'Aiviq (Cape Dorset)
Tarqriasuk, Quitsaq	Comité de chasse, de pêche et de piégeage d'Ivujuvik
Tatty, John	Kivalliq Wildlife Board
Trites, Andrew	Sous-comité des mammifères marins du COSEPAC
Trumbley, Dean	Coprésident du sous-comité des connaissances traditionnelles des peuples autochtones du COSEPAC
Ugarte, Fernando	Institut des ressources naturelles du Groenland
Whalen, Julie	Secrétariat des Torngat

ANNEXE 3 : ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

Évaluation zonale préalable à celle du COSEPAC pour le morse de l'Atlantique

Salons A et B, Hôtel Navigator, Iqaluit, Nunavut

Président : Don Bowen

Le 28 février 2012

- 9 h Prière et présentation des participants
- 9 h 10 Mot d'ouverture (D. Bowen)
- 9 h 20 Processus d'évaluation des espèces sauvages
- Aperçu (S. Stephenson)
 - Rapport de situation (B. Stewart)
 - Sous-comité des connaissances traditionnelles des peuples autochtones du COSEPAC (D. Trumbley)
 - Sous-comité des mammifères marins du COSEPAC (A. Trites)
- 10 h Biologie des espèces
- 10 h 20 Pause-café
- 10 h 35 Biologie des espèces (suite)
- 11 h 45 Pause-repas
- 13 h Historique des prises (B. Stewart)
- 13 h 30 Répartition, mouvements et dispersion (Haut-Arctique, centre de l'Arctique et zones du sud) (R. Stewart)
- 15 h 15 Pause-café
- 15 h 30 Habitat (exigences, tendances, lacunes en matière de connaissances et « résidence »)
- 16 h 30 Fin de la première journée

Le 29 février 2012

- 8 h 30 Récapitulatif de la première journée
- 8 h 40 Facteurs limitatifs
- 8 h 55 Tailles des populations, tendances et incertitudes (R. Stewart)
- 10 h Pause-café
- 10 h 15 Tailles des populations, tendances et incertitudes (suite)
- 11 h 45 Pause-repas
- 13 h Importance particulière des morses

15 h 15 Pause-café
15 h 30 Importance particulière des morses (suite)
16 h 30 Fin de la deuxième journée

Le 1^{er} mars 2012

8 h 30 Récapitulatif de la deuxième journée
8 h 40 Menaces possibles (portée, fréquence, ampleur et certitude)

- Plans de gestion intégrée des pêches et chasse au Nunavut (A. Currie)

10 h 15 Pause-café
10 h 30 Menaces possibles (suite)

- Chasse au Nunavik (K. Martin)
- Chasse au Groenland (F. Ugarte)
- Recherche

11 h 45 Pause-repas
13 h 10 Menaces possibles (suite)

- Prédation
- Maladies
- Développement industriel
- Contaminants

15 h 15 Pause-café
15 h 30 Menaces possibles (suite)

- Perturbations sonores ou issues de l'écotourisme
- Changements climatiques
- Espèces envahissantes

16 h Mot de la fin
16 h 30 La séance est levée